

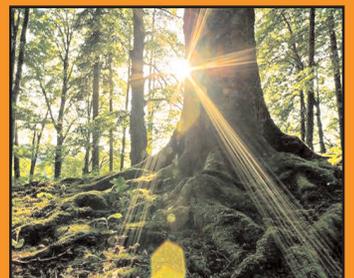
Toul Horizon

Le magazine municipal de Toulaud

Décembre 2014 - N°28



Crédit photo : C. Fougeira



BOULANGERIE DE TOULAUD

NOUVEAUX
CHOIX DE
PIZZAS



NOUVEAUX
HORAIRES

06.86.58.35.38

04.75.40.30.97



MARDI	11H30/13H	18H30/ 20H
MERCREDI	11H30/13H	18H30/ 20H
VENDREDI	11H30/13H	18H30/ 20H30
SAMEDI	11H30/13H	18H30/ 20H30



PAIEMENT ACCEPTES: CB- TICKETS RESTAURANT
CHEQUES DEJEUNER- CHEQUES- ESPECES

10 PIZZAS ACHETEES LA 11ème OFFERTE

SOMMAIRE

Le mot du mairep.3
Vie pratiquep.4 à 6
Vie municipalep.7 à 19
La forêt touloudaine ..p.21 à 24
L'eau et vousp.25
Vie Intercommunale ..p.26 à 27
Vie associativep.28 à 39
Parole de Touloudains ...p.40
Cette année là... 1915 ...p.41
Sortir/Agenda p.42 à 44



Teletech
ARDÈCHE



La relation client

à vos mesures



RELATION CLIENT 07 - 60, rue du Mistral 07130 TOULAUD

Tél : 04 75 79 10 00 - Fax : 04 75 79 10 10

www.teletech-int.com

LE MOT DU MAIRE



En mars dernier, vous avez choisi une équipe municipale, renouvelée pour moitié, afin de gérer les affaires communales. Cette élection a eu pour conséquence l'apport de nouvelles idées, de nouvelles façons d'aborder l'avenir, en un mot une autre gouvernance. Force est de constater que l'activité municipale a été riche, dense et pour tout dire mouvementée.

Vous avez pu constater de nombreux changements, dont certains sont détaillés dans ce numéro de votre magazine annuel, qui lui-même a fait peau neuve avec un nouveau nom " Toul'Horizon ", pour ouvrir de nouvelles perspectives pour Toulauđ. Communiquer en toute transparence pour créer un lien avec les habitants étant un des engagements de la nouvelle équipe, nous avons ouvert une page citoyenne.

En quelques mois, les premières actions énoncées dans notre profession de foi se sont concrétisées et nous souhaitons poursuivre avec ce même rythme les grands chantiers du futur. Y parvenir, est au cœur de notre ambition. " Faire ce que l'on a dit et dire ce que l'on a fait " étant notre leitmotiv.

A l'heure où tout le monde évoque la réforme territoriale, la disparition des départements et l'esquisse de futures grandes agglomérations, il me semble opportun de rectifier une méprise : nous n'allons pas nous faire phagocytter en silence. L'avenir ne pourra pas faire l'impasse sur l'espace rural. L'exode s'est depuis longtemps inversé et l'attrait pour notre commune en est la preuve. L'Etat doit reconnaître nos particularités et nous aider dans notre essor. Nous ne pourrions accepter plus longtemps son désengagement moral et financier. Il y a une lutte à mener contre ce dérèglement institutionnel. La campagne a toujours été l'embryon de la démocratie : c'est de nos villages que sont partis les grands hommes pour bâtir politiquement notre pays.

Je crois en notre capacité d'innovation. J'ai foi en nos concitoyens, pour que le sens du collectif et de l'intérêt général triomphent sur quelques égoïsmes. Optimistes, nous devons avancer tous ensemble et sereinement dans un environnement préservé.

Enfin, j'ai une pensée pour tous ceux qui ont traversé des difficultés ou connu des épreuves, pour leur exprimer tout mon soutien.

Dire à vous tous que l'avenir de notre village appartient à ceux qui souhaitent s'y investir.

Toulauđ, c'est tout ça, une identité plurielle, une commune vivante où il fait bon vivre.

A l'aube de cette nouvelle année en mon nom et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite pour 2015 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets.

Bien cordialement,

Christophe CHANTRE

Vie Pratique

M A I R I E

Heures d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi
13h à 16h30

(Permanence téléphonique de 8h30 à 17h30)

Permanence de Monsieur le Maire :

Le jeudi de 16h à 18h30

Permanence des Adjointes : (Sur Rendez-vous)

Patrice Pommaret, Marcelle Deyres,
Christian Audemard, Geneviève Sévenier,
Stéphane Chantepy.

Permanence du CCAS :

Le mercredi de 9h à 11h

Tél : 04.75.60.49.52 / Fax : 04.75.40.27.85
mail : mairie@toulaud.fr / Site : www.toulaud.fr

Bibliothèque

"Les vers à soi"

LUNDI : 16H30 - 18H

MARDI : 16H30 - 19H

MERCREDI : 9H30 - 11H

16H - 18H

VENDREDI : 16H30 - 19H

SAMEDI : 10H - 12H

Pendant les vacances scolaires

MARDI : 16H30 - 19H

VENDREDI : 16H30 - 19H

SAMEDI : 10H - 12h

100, rue des Mûriers 07130 Touloud

09 77 48 86 00

biblio@toulaud.fr

ECOLE

MATERNELLE

04.75.60.49.57

ecole.mat@toulaud.fr

ELEMENTAIRE

04.75.60.49.56

ecole.elem@toulaud.fr

CANTINE SCOLAIRE

Inscriptions

LE JEUDI DE 16 H À 18 H

(À LA CANTINE)

OU DÉPOSÉES DANS LA BOÎTE

AUX LETTRES DE LA CANTINE

AU PLUS TARD

LE VENDREDI MATIN À 8H30

04.75.60.49.55

GARDERIE PERISCOLAIRE

Inscriptions

LE JEUDI DE 17 H À 18H30

OU DÉPOSÉES DANS LA BOÎTE

AUX LETTRES DE LA CANTINE

AU PLUS TARD

LE VENDREDI MATIN À 8H30

06.74.01.25.60

DECHETTERIE

ZA LES UFERNETS 07130 TOULAUD

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 8^h00 / 12^h00

Jeudi 8^h00 / 12^h00

Samedi 8^h00 / 12^h00

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

* le mardi matin

(Conteneurs et
poubelles individuelles)

* le vendredi matin

(Conteneurs uniquement)

SANTE

Médecin

Dr Fargier-Lagrange
Les Mûriers
07130 Touloud
04.75.40.28.28

Infirmières

Cabinet Jacquet-Champ-Carle
Les Mûriers
07130 Touloud
04.75.40.34.48

Tarifs de location de la salle polyvalente *

* sous réserve de modifications	Journée 9h/9h		Du vendredi 12 h au dimanche 9 h (N.B.)		Du samedi 9h au lundi 9h		Du vendredi 12h au lundi 9h
	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	Salle entière
Particuliers ou associations de Touloud	122,00 €	222,00 €	160,00 €	297,00 €	160,00€	297,00 €	398,00 €
Extérieurs	260,00 €	455,00 €	330,00 €	620,00 €	330,00 €	620,00 €	750,00 €

- Location " banc " : 1,50 €
- Location " table " : 3,00 €
- Nettoyage salle : 50,00 € (1/2 salle)
75,00 € (Salle entière)

Contact :

04 75 60 49 52

Agence Postale Communale

04 75 40 33 35

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00/16h30
Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi : 8h30/11h30
et 14h00/16h30
Samedi : 8h30/11h30

ETAT CIVIL

Ils sont nés...

SERRURIER Emmie, Jeanne, Eva.....	04/01/14
CORNU Sasha, Jean, Marcel	28/01/14
GAUDUCHON Louise, Edith, Emilda	05/03/14
DUFOUR Lena, Marie, Tania	10/03/14
RIVAT NOLAND Benjamin, Yohan	27/03/14
MARTIN Roxane, Emilie	09/05/14
MAISONNEUVE Hermès, Léon	02/06/14
PRUVOST Myla, Marcelle	02/06/14
GUILLAUD Manoé, Gérard, Philippe	08/06/14
BAUD Jules	04/07/14
ZILLI Valentina, Salma	29/07/14
FERDI Medhine, Saïd, Bernard	03/08/14
CASIMIR Alix, Hélène, Fanny	30/08/14
BONNAMOUR CAILLET Tristan.....	16/09/14
GUILHOT Charlie, Samuel	22/10/14
JOURGEON BARALE Méline	24/11/14

Ils se sont mariés...

BOUSSOUIRA Tinhinane/OLIVER Alexandre,	25/04/14
CHARPENTIER Marie/HERAUD Florent	31/05/14
MICOUD Nadège/BUISSON Frédéric	07/06/14
AUGÉ Dominique/GAUNARD Marie-Pierre	14/06/14
THIERS Emmanuelle/VALETTE Nicolas	28/06/14
EVEILLARD Sarah/GONZALEZ Mickaël	26/07/14
ROZIER Marie-Caroline/LETANG Mickaël	26/07/14
AURANGE Anaïs/MEREL Rémy	02/08/14
PEREIRA Alexandra/DELHOMME Steven	20/09/14
CARAMAN Cédric/PABION Caroline	29/11/14

Ils nous ont quittés...

LÉVIEUX Suzette veuve SCHIUSSLER..	26/02/14
BOIS Lucienne veuve TEYSSEIRE	28/03/14
BAUDOIN Jean-Pierre	08/05/14
PERPOINT Joséphine veuve DORNE	10/06/14
TESTUD Patrick	14/07/14
CHAMBRON Roger	04/09/14
FAYARD Joannés	02/10/14
ROSSILLE André	27/10/14
INNOCENTI Maurice	05/11/14
GRILLERE Flavien	23/11/14

Liste électorale :

Les formulaires de demande d'inscription sur la liste électorale avec la liste des pièces obligatoires à fournir (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an et justificatif de domicile de moins de 3 mois) sont disponibles en mairie ou sur internet sur Service-Public.fr. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Attention :

Il appartient à chacun de vérifier son inscription sur la liste électorale.

Recensement des jeunes :

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile au cours du mois de leur anniversaire. Venir en mairie avec le livret de famille des parents et la carte d'identité du mineur.

Carte d'identité (valable 10 ans) :

Pour une première demande ou une carte périmée depuis plus de 2 ans : Formulaire Cerfa à remplir en mairie, 2 photos récentes, copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, justificatif de domicile ou attestation de l'hébergeant et photocopie de sa carte d'identité.

Pour un renouvellement : Formulaire Cerfa à remplir en mairie, ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol, 2 photos, justificatif de domicile ou attestation de l'hébergeant et photocopie de sa carte d'identité. Si l'ancienne carte nationale d'identité ne peut être présentée (perte ou vol) : 25 € en timbres fiscaux.

Passeport biométrique :

Depuis 2009, les personnes désirant un passeport doivent se présenter dans une mairie délivrant des passeports biométriques. Pour les Toulousains, la mairie de Guilhaumand-Granges est la plus proche.

Ecobuage :

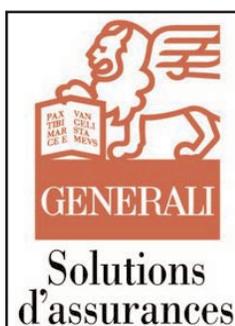
Pour les particuliers, il est désormais interdit de brûler les déchets verts.

Des dérogations exceptionnelles (pour les propriétaires hors zone urbaine) sont à demander au secrétariat de la mairie.

Cartes grises et permis de conduire :

Pour les demandes de cartes grises, les ventes et cessions de véhicules, les imprimés sont disponibles en mairie.

Les imprimés pour les visites médicales nécessaires au renouvellement de certains permis de conduire sont à retirer en mairie.



AGENCE CAILLARD ASSURANCES EIRL

AGENT GENERAL GENERALI IARD

Assurances et Placements

AUTO - SANTE - PREVOYANCE - RETRAITE

Particuliers Professionnels Entreprises

Tél : 04 75 81 16 17

116, rue des Moulins - BP 103 - 26001 VALENCE CEDEX

valencecaillard@agence.generalif.fr



C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est géré par un Conseil d'Administration composé :

- du maire qui en est le Président de droit,
- de cinq membres élus en son sein par le conseil municipal,
- de cinq membres désignés par le maire qui peuvent être :
 - * un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
 - * un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
 - * un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Sa mission est d'apporter un soutien aux habitants de la commune qui connaissent des situations difficiles ponctuelles ou non, par l'écoute et l'accompagnement. Il accueille, renseigne et oriente toutes les personnes qui souhaitent obtenir des informations en entretien individuel et confidentiel. Il est en charge d'instruire les demandes d'aides sociales et d'accompagner les plus fragiles dans leurs démarches administratives. Il est ouvert à tous.

Le 18 janvier 2015, il invite les aînés autour d'un traditionnel repas convivial. Toutes les personnes ayant 67 ans ou plus en 2015 qui n'auraient pas reçu une invitation sont priées de se faire connaître en mairie.

Le 8 mars 2015 il organise sa vente annuelle de choucroute ou paella sur réservation dont les bénéfices lui permettent de compléter sa capacité à répondre aux différents besoins.

Au mois d'octobre il met en place une collecte de denrées alimentaires au bénéfice du relais de St Péray auprès duquel les familles les plus démunies peuvent bénéficier de deux colis par mois. Cette collecte est organisée dans les écoles et les mairies des communes du canton. Le CCAS tient à remercier les enfants, leurs familles et tous les donateurs.

Pour joindre le CCAS, vous pouvez :

- prendre rendez-vous en mairie au **04.75.60.49.52**
- nous écrire par mail à ccas@touloud.fr
- venir à la permanence le **mercredi de 9h à 11h**



SERRES des LACS
Plantes d'intérieur
et d'extérieur
VENTE EN GROS ET AU DETAIL

BOURRET et Fils
Tél. : 04 75 40 34 52
serres.des.lacs@cegetel.net
Fax : 04 75 81 00 15

Chemin des Peyrouses - **07130 CORNAS**
(À côté du stade de Cornas)

Fleurissement communal

Toulaud récompensé



Le 6 décembre dernier, Mme Deyres, adjointe, a reçu à Privas, des mains d'Hervé Saulignac, Président du Conseil général de l'Ardèche, le 2^{ème} prix départemental "Village fleuri".

Une distinction qui vient récompenser le travail fourni par les services techniques municipaux et plus particulièrement Bernadette Coissieux, mais aussi par des jeunes de la commune qui s'investissent chaque année sans compter lors de la création et la plantation des massifs.



EURL ROBIN Yann
Plomberie - Chauffage - Zinguerie - Energies renouvelables
Installation - Dépannage

06 14 39 36 65
TEL/FAX : 04 75 80 02 61

Le Petit Layat - 07130 Toulaud

Les finances communales à la loupe

Les comptes administratifs 2013 et le budget primitif 2014 ont été approuvés par le Conseil Municipal de l'équipe précédente le 12 mars 2014. En effet, le but était que le nouveau conseil, après les élections, puisse travailler rapidement sur les projets qu'il souhaitait voir réalisés.

Environnement socio-économique de la commune :

En 2013, la commune de Toulaud comptait 1736 habitants. Le nombre de foyers fiscaux est de 869. La part de foyers non imposables représente 41,8%. Le revenu fiscal moyen par foyer est de 26.275€. Nous nous situons au dessus de la moyenne départementale (20.995€) et au dessus de la moyenne nationale (23.475€).

Le nombre de logements imposés à la taxe d'habitation est de 712 logements. Les bases communales imposées en foncier bâti représentent 1.171.788€ ; 1.853.506€ pour la taxe d'habitation, et 46.269€ pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les taux d'imposition sur le territoire de la commune s'établissent à :

11,41% pour la taxe d'habitation,
13,81% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
59,68% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
Une rapide comparaison nous amène à constater que concernant la taxe d'habitation, nous nous situons entre la moyenne départementale (8,59%) et la moyenne nationale (11,70%).

Pour la taxe foncière, nous nous situons au dessus de la moyenne départementale (12,91%) mais en dessous de la moyenne nationale (15,75%).

En 2013, le coût des charges de fonctionnement a représenté 420€ par habitant touloudain, contre 562€ au niveau départemental et 611€ au plan national.

Nous sommes en retard sur les produits de fonctionne-

ment. En effet, quand Toulaud enregistre 494€ de recettes par habitant, le département perçoit 708€ et 735€ sur le plan national.

Le désendettement de la commune se poursuit : l'encours total de la dette s'élevait à 1.040.001€ en 2013 soit 599€ par habitant (*département : 785€, national : 602€*) ; l'encours de la dette sera de 944.446€ fin 2014.

Concernant la capacité financière de la commune à assurer sa charge annuelle de remboursement, nous pouvons être rassurés : la Capacité d'Autofinancement (CAF) s'élève à 199.165€ pour une charge annuelle d'emprunt de 133.906€.

La commune n'a pas fait appel à l'emprunt depuis deux ans. Nous avons pu, en 2014, sur nos fonds propres et les subventions, assurer les travaux de la deuxième tranche de l'école.

Pour 2015, nous poursuivrons la troisième et dernière tranche de la rénovation de l'école avec un aménagement particulier puisque dans le cadre de la nouvelle réglementation "accessibilité" nous devons prévoir un ascenseur. Enfin, comme annoncé dans notre programme électoral, nous devons réfléchir sur l'aménagement du bâtiment de la cure. Programme ambitieux mais réaliste pour 2016, 2017.

Nous devons malgré tout rester prudents. Nous avons en effet eu confirmation de la baisse des dotations de l'état de 11 milliards sur 3 ans (*entre 2015 et 2017*). En 2015, cette baisse sera intégralement supportée par la dotation globale de fonctionnement (DGF) à hauteur de 3,7 milliards (*après une première baisse de 1,5 milliards en 2014*). Cette baisse se poursuivra à l'identique en 2016 et 2017 et impactera donc nécessairement les recettes communales.



MG CONCEPT EURL
Maçonnerie
Rénovation pierre
Façade
Mini pelle **DEVIS GRATUIT**
8 ans d'expérience en oeuvre de création et de finition
06 26 03 91 21
Contact: GONZALEZ Mickaël 07130 TOULAUD
Email: gonzalezmickael@orange.fr
DECENNALE

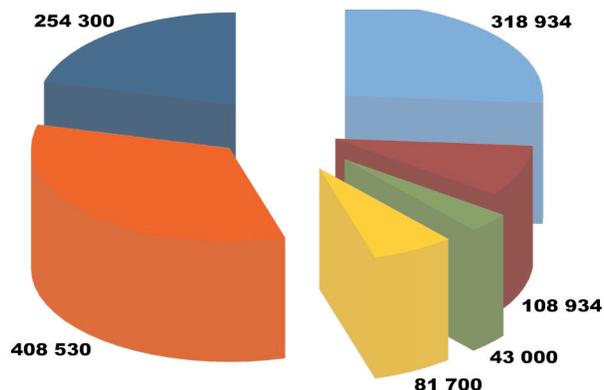
BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges Générales	254 300
Charges de Personnel	408 530
Autres Charges	81 700
Charges Financières	43 000
CCRC	108 934
Virement à l'investissement	318 934
Dotations aux Amortissements	13 000

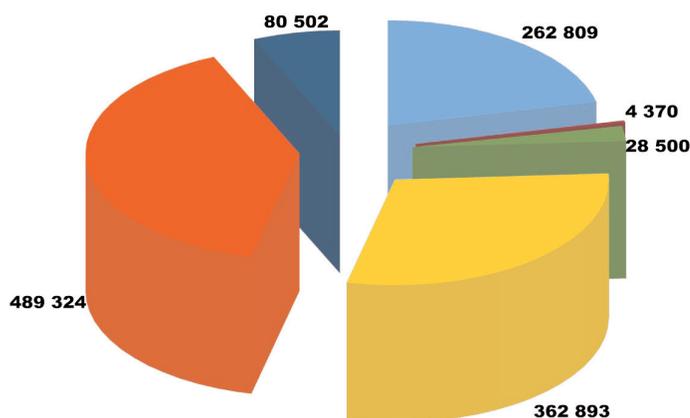
1 228 398



RECETTES

Produits Services	80 502
Impôts et taxes	489 324
Dotations et Participations	362 893
Autres Produits	28 500
Produits Financiers	4 370
Excédent de Fonctionnement Reporté	262 809

1 228 398



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

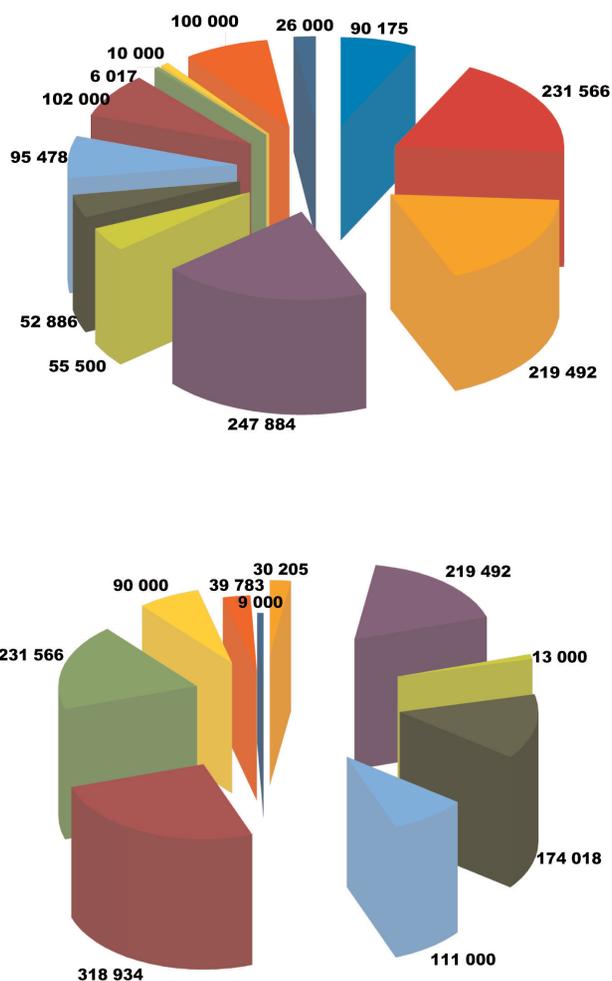
Acquisition matériel informatique	26 000
Réserves foncières	100 000
Signalétique, informatique communale, étude	10 000
Acquisition aménagement bibliothèque	6 017
Travaux, aménagement terrain divers	102 000
Eclairage Public + Téléphone	95 478
Opérations d'ordre + PUP	52 886
Aménagement du CD 279	55 500
Aménagement Ecole Elémentaire	247 884
Déficit Reporté	219 492
Reste à réaliser	231 566
Remboursement Capital Emprunts	90 175

1 236 998

RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

Subventions bibliothèque	9 000
Eclairage Public + Téléphone	39 783
Aménagement Ecole Elémentaire	90 000
Reste à Réaliser 2013	231 566
Virement Fonctionnement	318 934
Remboursement TVA, Taxe aménagement	111 000
Emprunt d'équilibre	174 018
Amortissement	13 000
Excédent de Fonctionnement reporté	219 492
Créances CCRC	30 205

1 236 998



TRAVAUX/URBANISME

Les principaux travaux réalisés en 2014

De nombreux travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement ont été effectués au cours de l'année 2014 dans la commune. Certains par les employés municipaux, d'autres par les agents de la Communauté de Communes Rhône-Crussol ou par des entreprises privées.

Retour en images sur ces principaux aménagements :

Voirie



Le chemin qui relie le quartier Poclary à la route des Fonts est désormais goudronné.



Une seconde phase de l'élargissement de la route des Freydières a été réalisée sur cet axe de plus en plus fréquenté.

Sécurité



Des glissières de sécurité bois rendent la route de Biguet et le pont de la route de Saint Martin moins dangereux.



Un grillage rigide protège désormais le dessus du terrain de sport.

TRAVAUX/URBANISME

Cantine



Une partie du bâtiment de l'école a été rénovée cette année. Une autre tranche est programmée en 2015.

Mobilier urbain



Des bancs ont trouvé leur place près de l'école maternelle

Communication



La commune s'est dotée d'un panneau d'affichage électronique. Cet outil performant et moderne permet de diffuser des informations de manière claire, rapide et vues du plus grand nombre.



Une barrière métallique est venue remplacer avantageusement les plots en plastique devant la mairie et l'école élémentaire.

Eclairage public



La liaison entre le quartier des chênes et le village très fréquentée depuis la création du trottoir l'an dernier est maintenant éclairée.

URBANISME 2014

11 permis de construire déposés :

- 1 pour la construction d'un bâtiment agricole
- 5 pour extension de maison
- 5 pour des constructions de maisons individuelles

1 permis modificatif

24 déclarations préalables :

- 3 pour création de piscine
- 1 pour pose de panneaux photovoltaïques
- 4 pour réfection de toiture
- 2 pour réalisation d'appentis
- 4 pour modification d'ouverture
- 3 pour création de clôture
- 3 pour division parcellaire
- 1 pour ravalement de façade
- 2 pour agrandissement de construction existante
- 1 pour création de véranda

12 demandes de certificat d'urbanisme en vue d'une vente de terrain

ORDURES MÉNAGÈRES

Changement dans la continuité, sauf pour...

Au 31 décembre 2014, le SITVOM, Syndicat Intercommunal de Traitement et de Valorisation des Ordures Ménagères, en charge du ramassage des ordures ménagères pour les communes de Charmes, Saint-Georges et Toulaud, sera comme prévu dissout (*loi de 2010 visant à rationaliser les intercommunalités*).

Cette compétence étant exercée par la Communauté de Communes Rhône Crussol, c'est elle qui se substituera dorénavant au SITVOM. Un marché public a été signé avec la société Pizzorno qui aura en charge, dès le 1er Janvier 2015, le ramassage des ordures sur Toulaud.



La collecte en porte à porte (PAP) s'effectuera le mardi. Pendant le mois de janvier, toutes les poubelles devront être mises aux normes. L'achat du nouveau bac sera à la charge du propriétaire. Cet achat pourra être effectué auprès de la société Pizzorno au prix de 30.00 € TTC

ou dans un magasin de bricolage.

Fin janvier 2015, les déchets déposés dans des bacs non réglementaires ou au sol ne seront plus collectés.

Certains quartiers ne seront plus collectés en PAP. Les usagers seront informés individuellement.

Pour les grands bacs en point d'apport volontaire (PAV), aucun changement n'est à prévoir. La collecte s'effectuera le mardi et vendredi.

Rappels :

- Les bacs ne doivent contenir que les déchets non recyclables.
- Le papier, le verre, les plastiques et les emballages métalliques doivent être déposés dans les colonnes de tri sélectif. Les encombrants sont à porter en déchetterie.
- Les bacs non conformes ne seront pas collectés.



...la déchetterie !

Pour accéder à la déchetterie un système de carte pour les particuliers et les professionnels sera mis en place en début d'année 2015.

Pour l'obtenir, il faudra :

- * se procurer une fiche d'inscription à la déchetterie,
- * la remplir et fournir un justificatif de domicile,
- * la retirer à la déchetterie en présentant une pièce d'identité.



Bienvenue à "Toul'Horizon"

Vous venez de le constater, votre magazine municipal a changé de nom... La commission Information/Communication, mise en place à l'issue des élections de mars, a souhaité redonner à ce bulletin un ancrage plus local. Exit donc le "Grand Ardéchois", dont la dénomination pouvait être assimilée plus à un magazine départemental que communal, et bienvenue au "Toul'Horizon", contraction, vous l'aviez compris, de "Toulaud Horizon". Nous réaffirmons ainsi notre attachement à notre village et nous nous projetons vers l'avant en construisant et regardant l'avenir... Sur le contenu, par contre, pas de changements notoires, ce magazine se voulant le reflet de notre vie municipale, intercommunale et associative.

Deux "Toulaud Infos", en juin et en septembre, complètent cette communication "papier" 2014, qui, rappelons-le, est intégralement écrite, maquettée et distribuée dans toutes les boîtes à lettres de la commune par les conseillers municipaux. Seule l'impression est soustraite.

Autre nouveauté, l'achat et la mise en service d'un panneau électronique d'informations au carrefour des écoles. Ce nouvel outil permet d'apporter au plus grand nombre un maximum d'informations quasiment en temps réel. Une charte et un protocole d'utilisation ont été mis en place qui permettent notamment aux associations toulaudaises de bénéficier de ce nouvel outil de proximité pour l'annonce de leurs manifestations.

Pour rester sur la communication électronique, le site

internet reçoit en moyenne chaque mois la visite de 1656 internautes. Un onglet "presse" a été créé qui vous permet de retrouver toute l'actualité de votre village vue par la presse locale. Quelques améliorations ont été apportées à la console d'administration pour, là encore, plus de réactivité dans les mises à jour.

Enfin, sur les 11 premiers mois de l'année, 57 newsletters vous ont été adres-

sées par courriel. Il est possible de s'inscrire à ce service, pour ceux qui ne le seraient pas encore, depuis la page d'accueil du site.

Le logo de la commune, créé en interne il y a maintenant 2 ans, est en phase de généralisation, au fur et à mesure des besoins, sur l'ensemble des documents municipaux, afin de donner une image et une visibilité accrue à Toulaud.

Outre ces communications "grand public", la commission a aussi en charge, sans être exhaustif : les relations avec la presse (*invitations, conférence de presse, communiqué de presse...*), la création d'affiches ou tracts pour les événements municipaux, la rédaction des différents règlements communaux ou chartes...

Bonne lecture à tous !

Votre spécialiste de la rénovation intérieure près de chez vous !

- ◆ Peinture, faïence, revêtement de sols
- ◆ Isolation thermique



ASCISE



1147, ROUTE DE MONSANO

07130 TOULAUD

☎ 04 75 25 58 50

www.GroupeL.org

ascise@groupel.org



VIE ASSOCIATIVE

Un dynamisme à toute épreuve

Une des richesses de notre territoire est sans conteste son dynamisme associatif.

Pas moins de 22 associations sont en effet répertoriées sur notre commune dans des domaines variés allant du sport au social, de la solidarité à la culture, en passant par l'animation...

Pour encourager ces initiatives, la nouvelle équipe municipale a souhaité leur donner un "coup de pouce" supplémentaire en augmentant sensiblement le montant des subventions. Pour cela de nouveaux critères d'attribution ont été mis en place et 4.050 euros ont à ce jour été alloués. Même si ce geste peut paraître symbolique par rapport au travail effectué par les bénévoles, il montre la volonté de notre équipe de soutenir cet engouement associatif.

Dans le même esprit, et à la demande des responsables d'associations, des travaux de remise en état ont été menés pendant l'été sur les équipements communaux : modification de l'éclairage du stade, rénovation des douches des vestiaires, suppression de la haie aux terrains de tennis, travaux d'électricité à la salle " Rugby /foot "... Des essais de chauffage et un diagnostic électrique sont actuellement en cours à la salle polyvalente afin de rendre ce lieu, très occupé durant la semaine pour

les différentes activités associatives, plus agréable.

Outre le forum des associations qui a permis à chacun de se retrouver après la pause estivale, tous les présidents d'association ont été conviés en mairie le 23 Septembre. L'occasion d'échanger, d'émettre des souhaits, de fixer des règles, de partager des problématiques, d'envisager des synergies... L'occasion aussi de présenter le rôle et les missions du "référént sport" souhaité par l'équipe municipale (cf article ci-contre). Ce rendez-vous se veut pérenne et sera reconduit à minima chaque année.

Chaque responsable s'est également vu remettre la charte et le protocole d'utilisation du panneau électronique d'informations qui permettra une meilleure "promotion" des événements associatifs locaux.

La plupart des associations ont répondu favorablement comme chaque année à notre invitation pour faire découvrir leurs activités dans ce magazine municipal de fin d'année. Nous vous laissons découvrir, dans les pages suivantes, ce qui fait "leur" actualité.



Référent sport : quésako ?

La nouvelle équipe municipale a souhaité, durant son mandat, mettre en avant la vie associative toulousaine. Elle a donc décidé de nommer un "référént sport", en la personne de Christophe Delay, qui sera l'interlocuteur privilégié des associations sportives de la commune.

Le dynamisme et l'implication de nos associations avaient en effet besoin d'un soutien et d'un point de relais avec l'équipe et les services municipaux.

Il aura ainsi différentes missions :

1. Etre le lien associatif, en conservant le contact avec les présidents et bureaux d'associations, en participant à leurs réunions ou assemblées générales... afin d'être à l'écoute des préoccupations de celles-ci.
2. Recenser les travaux nécessaires dans la commune concernant les infrastructures sportives, afin de hiérarchiser les chantiers urgents et prioritaires et de renforcer la sécurisation ou l'entretien de celles-ci.
3. Prévoir l'avenir, l'évolution des besoins des associations actuelles ou futures dans le strict respect du budget communal.



EURL ROUMEZIN David
Maçonnerie, Charpente, Couverture

Rue Paul LANGEVIN
Zone Pôle 2000
07130 SAINT PERAY

04.75.41.30.13
david.roumezin@laposte.net



RENCONTRES

Forum des associations



Le forum des associations s'est déroulé le samedi 6 septembre dernier entre 14 et 17h.

Sous un soleil radieux et dans une ambiance "Village Vacances" dressé pour l'occasion à proximité de la salle polyvalente, ce forum s'est déroulé pour la première fois en extérieur. Neuf associations avaient répondu à cette

invitation et sont venues à la rencontre de leurs adhérents actuels et futurs.

Cet après-midi riche en discussions et convivialité s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la municipalité, et partagé avec nos amis italiens de Monsano en visite officielle sur notre territoire ce week-end là.

Rencontre Producteurs / Toulaudains

Essais... transformés !

Lors de la campagne électorale, nous avons annoncé notre souhait d'organiser une rencontre entre les producteurs locaux et les citoyens.

Essai transformé puisque les Toulaudains ont répondu présent.

Trois dates ont été programmées le dimanche en juin, juillet et octobre. La place des Mûriers (*derrière le salon de coiffure*) a accueilli ce rassemblement entre 9h et 13h.

Pour la première année, nous avons pu apprécier les couleurs de ce nouveau marché toulaudain, avec des fruits, des légumes, du jus de fruits, du miel, du vin, du lait... Nous ont rejoint également des artisans et artistes locaux : peintre, potier et fleuriste.

Notre seul regret est de ne pas avoir trouvé un producteur de fromages... Nous lançons un appel pour les prochaines rencontres.

La réussite de ces rencontres nous encourage à poursuivre ; au delà de l'aspect économique, nous avons apprécié ces moments de rapprochement de la population, cette convivialité créant un véritable lien social dans la commune.

Le CMCL (*Comité Municipal Culture Loisirs*) était présent à chaque fois avec le café, les croissants et le verre de l'amitié en fin de matinée.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour le prochain marché à la fin du printemps 2015.



Bois d'ébène

Création et entretien d'espace verts

Julien VIDAL

Taille, Élagage, Abattage
Création massifs, Pierre sèche
Arrosage intégré, Clôture, Gabion
Stabilisé, Mini pelle

Tél. 06 88 24 06 81
boisdebene07@hotmail.fr



AFFAIRES SCOLAIRES

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dans le but de diminuer la journée de classe des enfants. La commune de Toulaud, pour rester cohérente avec le but initial de cette réforme, a choisi de faire terminer le temps de classe à 15h45 (soit - 45 mn) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour la 5ème matinée exigée par le ministère, après une enquête auprès des parents d'élèves (choisir entre le mercredi ou le samedi matin travaillé), une majorité, très légère, s'est prononcée pour l'école le mercredi matin.

Le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) a été mis en place à la rentrée de septembre et se déroule de 15h45 à 16h30. Il est gratuit. Il fonctionne par période entre 2 temps de vacances scolaires (exemple "période 2" : entre les vacances d'octobre et celles de Noël) soit 5 périodes dans l'année scolaire. Il est encadré par du personnel municipal diplômé avec un renfort, à ce jour, composé de 2 enseignantes à la retraite et de l'intervenante des centres musicaux ruraux pour la musique en maternelle.



De g. à dr. : **Sybille Sanchez, Véronique Deyres, Nancy Tuynman, Josée Ward (accroupie), Marie-Estelle Beaugiraud, Françoise Bergeron, animatrices "élémentaires".**



De g. à dr. : **Claudine Juge, Rosa Da Silva, Christine Toussaint, animatrices "maternelles" et Christine De Goys, intervenante "Musique".**

Leur challenge est de proposer des activités ludiques réalisables dans un temps très limité (25 à 30 mn) et qui permettent aux enfants de passer un moment : tonique ou tranquille, actif ou non selon leurs envies.

Les derniers jours d'une période, les enfants notent leur ordre de préférence pour les activités de la période suivante. Les parents choisissent seulement le jour de présence de l'enfant. Ils doivent inscrire leurs enfants la semaine avant les vacances pour la période qui suit ces mêmes vacances. Les enfants non-inscrits dans les délais demandés ne peuvent être acceptés aux TAP. Par contre, exceptionnellement, les parents peuvent venir chercher leur enfant à 15h45 même s'il est inscrit au TAP en signant le jour même un cahier de décharge.

Organisation pratique :

- * A 15h45, les enfants qui ne sont pas inscrits au TAP quittent l'école. Les autres rejoignent les animatrices en fonction du jour et de l'activité choisie.
- * A 16h30 les enfants inscrits à la garderie y sont accompagnés, les autres enfants rejoignent leurs parents.





Rythmes scolaires

TAP
Temps Activités Péricolaires



Les activités proposées :

En élémentaire :

Mandalas, jeux collectifs extérieurs ou intérieurs suivant le temps, mime, travaux manuels, film d'animation, bibliothèque, jeux de société, relaxation, détente.

Mandalas : Colorier en écoutant de la musique classique, se laisser emporter chacun dans "sa bulle" tout en étant ensemble permet de retrouver le calme et de réaliser de magnifiques motifs.



Jeux extérieurs ou intérieurs : suivant la météo, pour ceux qui ont besoin de se défouler.



Relaxation : après une journée parfois stressante ou fatigante ; c'est un moment apprécié.



Jeux de société : passer du bon temps avec les amis avant de rentrer à la maison



Film d'animation : Visionner un court métrage puis échanger et partager



Travaux manuels : pour être plus habile !



En Maternelle :

Musique : période 2 pour les grandes sections, période 3 moyenne section et période 4 petite section.

Bibliothèque : pour les périodes 3, 4 et 5. Le 24 novembre intervention sur le goût pour les moyennes sections.

Mais aussi l'heure du conte, déguisements, récré, collage suivant les jours et les groupes.



Même si la mise en place des TAP a nécessité beaucoup de travail en amont depuis plus d'un an, grâce à la détermination et à la motivation de toute l'équipe d'animation les enfants passent un moment qu'ils trouvent souvent trop court.

Notre premier but est atteint. Le travail et la réflexion se poursuivent pour améliorer encore l'organisation.

Au cours du 1^{er} trimestre 2015 nous aurons une idée plus précise du coût de ce service.

JEUNESSE



A.L.S.H.

En 2015, le centre de Loisirs ouvrira ses portes lors des vacances :

- Hiver :** du 09 février au 13 février 2015
- Printemps :** du 13 avril au 17 avril 2015
- Juillet :** du 6 juillet au 31 juillet 2015
- Août :** du 24 août au 28 août 2015

Au programme des vacances d'hiver

Du lundi 9 février au vendredi 13 février 2015

LA PRÉHISTOIRE



- Lundi :** Réalisation d'une fresque préhistorique.
- Mardi :** Jeux sur la préhistoire et l'après-midi sortie au cinéma de Tournon.
- Mercredi :** Création d'accessoires préhistoriques.
- Jeudi :** Sortie au musée de la préhistoire à Vassieux en Vercors.
- Vendredi :** Peinture à la « mode préhistoire ».

* Les sorties sont susceptibles d'être modifiées en fonction des effectifs, de la météo ou d'autres aléas.



ATP

TRAVAUX PUBLICS

Alexandre SILHOL

06 43 93 36 97

atp.multiservices@gmail.com

- TERRASSEMENT**
(réfection de cours, de chemin, déssouchage, etc...)
- VRD**
(enterrement de réseaux, eau, électricité, télécom, etc...)
- ASSAINISSEMENT**
(pose et raccordement de fosse septique, micro station, puit perdu, etc...)
- PISCINE**
(creusement, évacuation déblais, mise en forme du terrain, etc...)
- LIVRAISON MATERIAUX**
(sable, gravier, concassé, etc...)
- TOUS TRAVAUX**
(mini pelle, tracto pelle, etc...)
- PETITE MACONNERIE**
(mur de clôture, dalle de terrasse, béton désactivé, etc...)

**DEVIS
GRATUIT**

**PARTICULIERS
&
PROFESSIONNELS**

QUARTIER LE GRAND BOIS - 07130 TOULAUD

CULTURE

Bibliothèque *Les vers à soi*

Passionnés, curieux ou simples flâneurs venez lire, vous divertir, vous cultiver, vous informer, vous détendre, travailler seul ou en groupe, surfer sur internet, emprunter... à la bibliothèque "Les vers à soi".

Pendant les heures d'ouverture au public, vous accédez, librement et gratuitement, aux collections de la bibliothèque, soit plus de **6 000 documents** (fictions et documentaires, BD, magazines, CD, partitions...) et aux **2 postes informatiques** avec **accès internet** et point **wifi**.

Pour emprunter des documents, **l'inscription personnelle et annuelle** (12 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans) **est nécessaire**. Cette carte, commune aux 11 bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, vous ouvre les portes à une importante offre documentaire.

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons liées à l'âge ou une mobilité réduite, la bibliothèque vous propose **le portage à domicile**. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe.

Depuis le 27 octobre dernier, "Les vers à soi" offre la possibilité à ses abonnés de bénéficier, gratuitement, du nouveau service de la Bibliothèque départementale de Prêt de l'Ardèche (BDP) : **la presse en ligne**. Plus de 450 titres sont désormais à portée de clic dès leur sortie et de chez vous.

Prochainement, vous consulterez en ligne **le portail** de la bibliothèque. Vous accéderez ainsi à toute son actualité : catalogue, animations, nouveautés, coups de cœur ainsi qu'à votre compte lecteur (prêts, réservations...).

De septembre à juin, la bibliothèque accueille les enfants de la commune autour d'animations sur le livre, la musique et le cinéma :

- chaque classe de maternelle et de primaire, 1 accueil par mois, pendant le temps scolaire,
- 1 groupe de 14 enfants, 3 jours par semaine, pendant le temps d'activités périscolaires (TAP),
- le centre aéré pendant les vacances scolaires.

Véritable espace culturel, la bibliothèque propose toute l'année des animations pour tous les publics et tous les âges :

- des rendez-vous réguliers pour le jeune public avec *"Et patati et patata... : contes et lectures, ateliers et projection"* tous les 1ers mercredi de chaque mois de 15h à 16h,
- des manifestations ponctuelles :
 - *Vendredi 23 janvier 2015 à 19h* - présentation d'un diaporama sur les Îles des Cyclades suivi d'un buffet grec,
 - *Du 9 au 13 février 2015* - animations autour des abeilles, de l'apiculture et du miel avec la participation de Pascal Binon, apiculteur à Toulaud : exposition, atelier et conférence,

- *Mars 2015* - soirée contes pour toute la famille avec un conteur professionnel,
- *Printemps 2015* - cinéma italien
- *Octobre 2015* - participation à la fête de la science
- *Novembre 2015* - manifestations autour du centenaire de la 1ère Guerre mondiale : exposition, film, conférence, lecture de textes,
- *Décembre 2015* - exposition d'œuvres d'artistes locaux.

La bibliothèque "Les vers à soi" vous accueille :

- Lundi : 16h30 - 18h*
- Mardi : 16h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 11h et 16h - 18h*
- Vendredi : 16h30 - 19h
- Samedi : 10h - 12h

* fermeture les lundis et mercredis pendant les vacances scolaires

Bibliothèque *Les vers à soi*
100 rue des mûriers
07130 Toulaud
09 77 48 86 00
biblio@toulaud.fr



Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu mais c'est leur envie de prendre soin de chacun qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction Régionale Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne
Tél. : 04 72 68 99 00
www.elior.com - [@Elior_France](https://twitter.com/Elior_France)

Un monde d'attentions **elior**



**UNION FÉDÉRALE DES
CONSUMMATEURS - QUE CHOISIR**

**Votre association locale
VOUS INFORME
SUR VOS DROITS,
VOUS AIDE A
TRAITER VOS LITIGES**

UFC Que Choisir de l'Ardèche

Permanences Tournon

**Maison pour tous
36 quai Gambetta
Vendredi : 17h00 - 19h00**

ufc.quechoisir.ardeche@orange.fr

Un mouvement associatif indépendant

L'UFC-Que Choisir est une Fédération composée de plus de 170 associations locales de consommateurs, animées par des bénévoles.

L'UFC-Que Choisir est également une association reconnue de défense de l'environnement.

Indépendance de tous les pouvoirs, démocratie interne et solidarité constituent les trois piliers du fonctionnement de l'UFC-Que Choisir.

Au service des consommateurs

Garantir la reconnaissance et le respect des droits des consommateurs, la libre expression de leurs opinions et la défense de leurs intérêts tant individuels que collectifs.

Réprésenter les groupements et personnes en vue de leur permettre de conquérir et d'exercer leur pouvoir de consommateurs dans la société.

Présenter en tous lieux et auprès de toutes instances, et notamment en justice, les intérêts matériels et moraux des consommateurs tant individuels que collectifs.

Des revues

Chaque mois, dans votre boîte aux lettres ou en kiosque, le mensuel, Que Choisir Argent, les Spéciaux.

Plus de 400 000 abonnés, vous êtes chaque mois plus de 4,5 millions de lecteurs informés !

Dépendantes à 100% de l'UFC-Que Choisir, ces revues sont sans publicité et ne vivent que des recettes liées aux abonnements et aux ventes au numéro.

Pour en savoir plus : www.quechoisir.org
UFC-Que Choisir, 11 rue Guénot 75 555 Paris cedex 11



POMPES FUNEBRES *Pascal LECLERC*®

Sur simple appel, Stéphanie SORRENTINO et ses équipes sont au service des familles pour la Drôme et l'Ardèche

Des obsèques dignes, des tarifs respectueux



SERVICES
FUNÉRAIRES



MARBRERIE PRÉVOYANCE
OBSÈQUES



CONCEPT
ÉCONOMIQUE



Disponibilité,
écoute et conseil

Agence :
209, Avenue de la République
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél : 04 75 25 04 69

Complexe Funéraire Valentinois
51, av du Dr Santy
26000 VALENCE
Tél : 04 75 81 58 15

**OFFRE
-20%*** Sur tous les articles
funéraires en magasin

**sur présentation de ce coupon*

NOUVEAU : Chambre funéraire à Valence

Pompes Funèbres Pascal Leclerc - pascalleclerc.guilherand@orange.fr

Promenons-nous dans les bois...



Source : www.lachaineducoeur.fr

La forêt française couvre 16,5 millions d'hectares, soit 30% du territoire métropolitain.

C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture, qui recouvre plus de la moitié de ce même territoire.

Quelques chiffres en France et en Ardèche :

Entre 1980 et 2011, la surface forestière a progressé de plus de 87000 hectares par an en France métropolitaine, soit une moyenne de 0,6% par an. Les augmentations les plus fortes se situent dans le sud-est et dans le nord-ouest du pays. Ainsi, en Ardèche, la surface forestière a augmenté en moyenne de plus de 1% par an ces trente dernières années. En 2011, la forêt occupe 56% du territoire ardéchois, ce qui situe le département en 6^{ème} position parmi les départements français ayant les plus forts taux de boisement⁽¹⁾.

⁽¹⁾Source : © IGN 2014, Inventaire forestier, le memento, édition 2014, Institut national de l'information géographique et forestière



La forêt ardéchoise, une forêt en constante évolution

Début du XX^e siècle : 100.000 ha de forêt soit un taux de boisement de 18%.

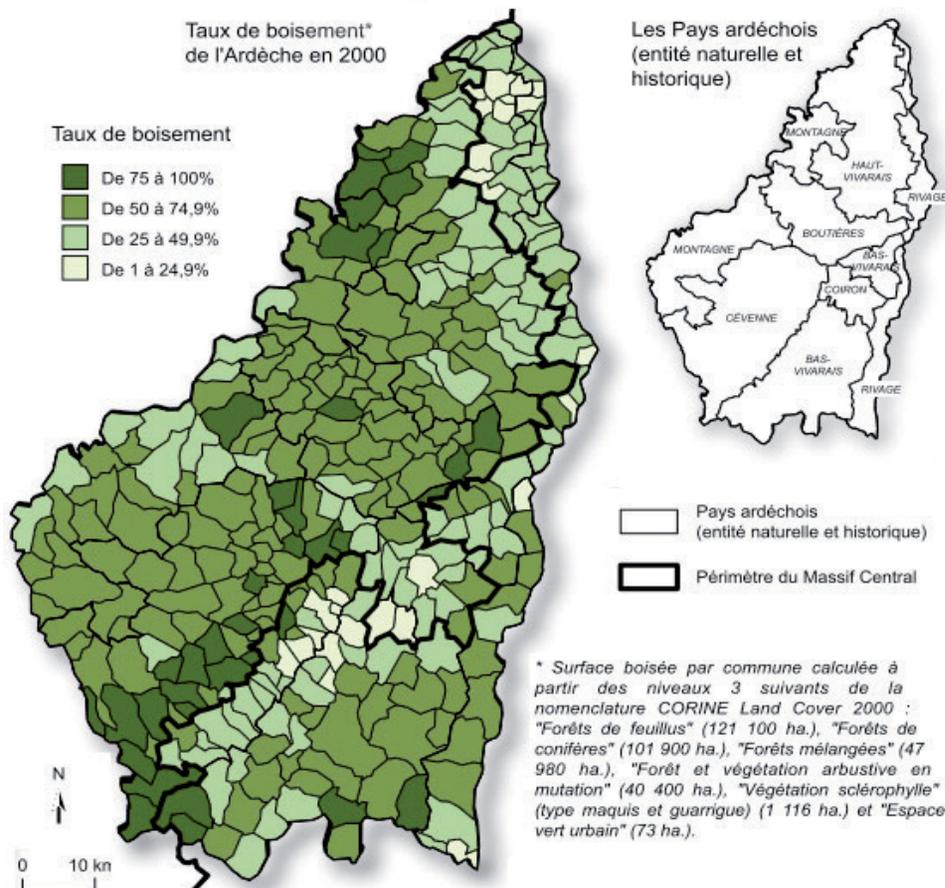
Fin du XX^e siècle : en 1995 : 250 000 ha soit une augmentation de 150% et un taux de boisement de 45%.

Aujourd'hui : 310 000 ha soit un taux de boisement de 56%.

L'Ardèche est ainsi le département le plus boisé de Rhône-Alpes.

Source : plan départemental forêt bois - Conseil général de l'Ardèche

Le taux de boisement de l'Ardèche en 2000



Sources : IFEN, CORINE Land Cover 2000, © IGN Paris, GEOFLA®
Réalisation : C. Dodane, Université de Lyon, UMR 5600 Environnement, Ville et Société, ENS-LSH, 2006

Définition de la forêt (adoptée au niveau international par la FAO et utilisée par l'IGN)

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité *in situ*, un couvert boisé de plus de 10% et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture / IGN : Institut Géographique National

A qui la forêt appartient-elle ?

Les trois quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines. Elle se répartit entre les forêts domaniales, qui appartiennent à l'Etat, et les autres forêts publiques, essentiellement des forêts communales.

La forêt ardéchoise

90% de la forêt ardéchoise est privée. On recense ainsi en Ardèche près de 50 000 propriétaires forestiers. Plus de 80% de ces forêts privées ont une surface inférieure à 4 ha.

La forêt à Toulaud

Sur les 3473 hectares du territoire de la commune de Toulaud, environ 2170 sont occupés par la forêt.

La variété du relief (altitudes s'échelonnant de 147 à 629 m) ainsi que les expositions diverses des versants engendrent des variations du climat local. Ainsi, le climat tempéré océanique dégradé qui règne sur ce territoire prendra des allures méditerranéennes ou continentales et montagnardes plus marquées selon que l'on se situe sur un versant en adret (versant exposé au sud) ou en ubac (versant exposé au nord). Associé à un substrat rocheux diversifié, ce phénomène aura une influence directe sur les essences forestières en place.

Commune de Toulaud : occupation du sol en 2009



Légende :

	Route départementale		Forêt de feuillus		Jachère
	Route secondaire		Forêt mixte		Horticulture
	Chemin carrossable		Chêne pubescent dominant		Pépinière
	GR 42 b		Chêne vert dominant		Maraichage
	Champ de tir		Châtaignier dominant		Verger
	Réseau hydrographique		Pin sylvestre dominant		Vigne
	Bâti récent		Reboisement		Luzerne
	Bâti ancien		Frênaie		Culture de céréales
	Cimetière		Friche arborée		Pâturage
	Équipement sportif/loisir		Friche arbustive		Prairie de fauche
	Zone artisanale		Friche herbacée		Lac/retenue d'eau
	Équipement militaire		Haies/bosquet		

Source : Diagnostic environnemental de Toulaud, Master EGEP, IGA UJF, 2009

Occupation du sol dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle

Lors de la réalisation du diagnostic environnemental de la commune de Toulaud en 2009, un point a été fait sur l'occupation du sol de la commune dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle grâce à l'analyse du cadastre napoléonien dont un exemplaire a été conservé en mairie. La carte d'occupation du sol reconstituée à partir des informations cadastrales montre une commune rurale dont une grande partie du territoire est exploitée.

A cette époque, 35% de la surface communale est occupée par la forêt (dont un quart est de la châtaigneraie, soit 8% du territoire communal) et 30% par la lande (formation végétale basse pouvant être pâturée par endroit). *"Ces différents espaces agricoles sont imbriqués les uns aux autres, il ne semble pas exister de dichotomie entre la plaine et la montagne et l'ensemble de la commune forme une mosaïque. Elle se structure autour d'une matrice agricole forte avec des taches liées à la présence sporadique de forêts."⁽²⁾*

La forêt actuelle, espèces et positionnement géographique

En 2009, plus d'un siècle plus tard, la place occupée par la forêt a presque doublé, puisqu'elle recouvre près de 63% du territoire communal.

La carte ci-contre montre bien les espaces occupés par la forêt, situés essentiellement dans la zone des collines de la commune.

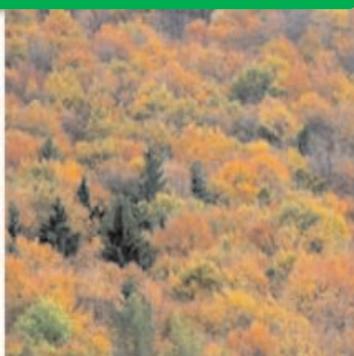
Les forêts de feuillus et les forêts mixtes se côtoient et sont à peu près équivalentes en superficie (respectivement 21% et 19% du territoire communal). Elles représentent les deux tiers de la surface boisée.

La forêt de feuillus est composée de différentes espèces (mélange de chênes pubescents, frênes, chênes verts, châtaigniers) sans qu'une dominance ne se dégage. **La forêt mixte** englobe les feuillus précédents et des conifères dont le **pin sylvestre**, remarqué surtout sur les versants exposés au sud et dans les zones sommitales.

La forêt de feuillus



La forêt mixte



Le pin sylvestre



La forêt à espèce dominante de chênes pubescents

occupe aussi une place importante sur la commune (11 % du territoire communal), probablement en partie en raison de l'exploitation ancestrale de ce ligneux, dont la morphologie remarquable en émonde est le témoin.

Le chêne pubescent



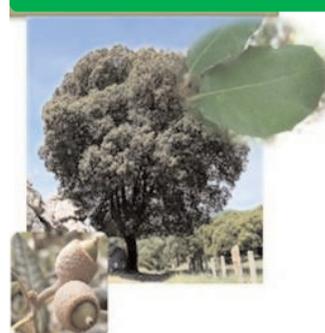
Le châtaignier



Le châtaignier, exploité depuis plusieurs siècles, est l'autre espèce ancestrale de la commune. Les châtaigneraies se positionnent en ubac et occupent encore 4% du territoire communal, même s'il s'agit d'une espèce dont la présence tend à régresser.

Au contraire, dans le contexte actuel de changement climatique, **le chêne vert**, espèce symbolisant la remontée d'une ambiance méditerranéenne, pourrait à l'avenir se développer. La forêt à espèce dominante de chênes verts se trouve en adret sur 6,5 % du territoire communal.

Le chêne vert



Pour infos...

Répartition des surfaces boisées de la commune de Toulaud :

- surface totale bois+landes : 2171,24 ha
- surface bois + landes militaires : 504,24 ha
- surface bois + landes privés : 1664,22 ha
- surface bois communaux : 2,78 ha
- nombre de propriétaires privés : 386

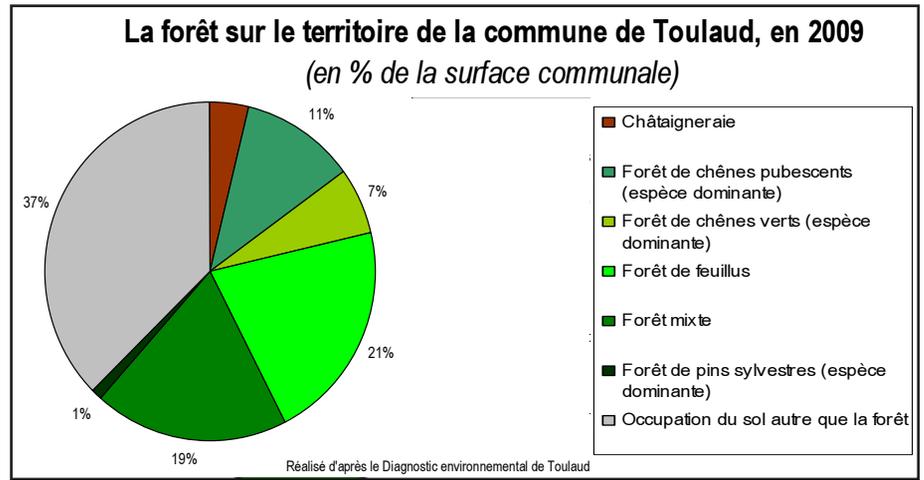
Source : d'après les chiffres communiqués en février 2014 par l'Office National des Forêts et le Centre Régional de la Propriété Forestière.

⁽²⁾Diagnostic environnemental de Toulaud, réalisé par les étudiants du Master EGPM de l'Institut de Géographie Alpine, promotion 2009-2010, sous la direction de R. Nedjaï et G. Rovéra, enseignants-chercheurs.

Zoom sur le terrain militaire

Toulaud a la particularité d'abriter un champ de tir militaire qui couvre environ un tiers de sa partie montagnueuse. Ce secteur, interdit au public, est boisé en intégralité. Ces bois représentent à peu près un quart de la surface totale boisée de la commune.

Le propriétaire de cette forêt est donc l'Etat (Ministère de la Défense). L'espace occupé par le camp militaire est géré par l'ONF, qui nous a transmis les informations suivantes sur l'origine et la gestion de la forêt : "La forêt a colonisé petit à petit d'anciennes terres agricoles, essentiellement à partir du début du XXème siècle. Entre 1963 et 1967, le Ministère de la Défense a acheté les parcelles cadastrales pour en faire un champ de tir. Seules quelques rares parcelles sont encore pâturées mais en dehors de la zone de gestion ; sinon le champ de tir est pratiquement totalement boisé aujourd'hui. On rencontre encore d'anciens châtaigniers à fruits près des fermes et des ruines. Depuis les années 60, ni coupe ni travaux n'ont été effectués."



L'Association des Communes Forestières de l'Ardèche : quésako ?

Cette association, à laquelle adhèrent 58 communes, dont Toulaud, est née le 13 octobre 2012 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Ardèche, en lien étroit avec l'Union Régionale des Communes Forestières de Rhône-Alpes, l'ONF et l'Association des Maires de l'Ardèche.

Les missions sont :

- Améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des communes en oeuvrant pour la gestion durable des forêts.
- Gérer les parcelles forestières des propriétaires privés et des collectivités, dont les rôles sont importants en terme d'orientation forestière et de commande publique.
- Lutter contre le réchauffement et le dérèglement climatique.
- Maintenir un équilibre au niveau du déboisement, de la plantation et de la régénération naturelle.

Nos représentants pour la commune sont Marcelle DEYRES et Michel SANCHEZ.

Profil de la végétation toulaudaine Nord / Sud

Le profil paysager ci-dessous met bien en avant la répartition des espèces selon les altitudes et l'orientation des versants. Il traverse la commune du nord au sud, débutant au nord au Bois des Communes et s'achevant au Plateau de Nodon. Ce profil traverse ainsi une zone boisée de montagne et franchit les deux principaux cours d'eau présents sur la commune, le Mialan et l'Embroye.

Légende :

Occupation du sol

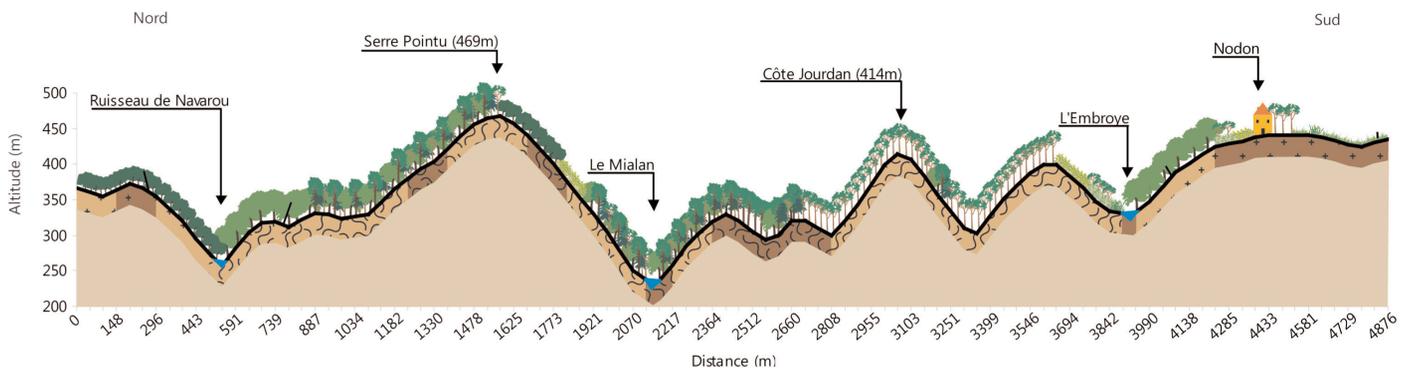


Remerciements :

Nous tenons à remercier Michel Létang ainsi que les services de l'ONF pour leur aimable collaboration et les renseignements qu'ils nous ont fournis.

Textes et réalisation :

Nathalie Dubus Viossat
Bérénice Degiorgi
Patrice Pommaret



Source : Diagnostic environnemental de Toulaud, Master EGEPM, IGA UJF, 2009

L'eau et vous dans le SIVM du canton de Saint-Péray

D'où provient l'eau de votre robinet ?

L'eau distribuée à votre robinet provient en majeure partie de la ressource de « la grande Traverse » située sur les communes de Cornas et de Saint-Péray. C'est le cas si vous habitez à Saint-Péray « ville » et « coteaux », Cornas, Chateaubourg, Saint-Romain-de-Lerps, Champis, Saint-Sylvestre, Alboussière et Plats.

Les communes de Toulaud et Soyons sont alimentées en eau potable à partir du puits des Iles, situé à Soyons. Les Communes de Charmes-sur-Rhône et Saint-Georges-les-Bains, adhérentes au SIVM de Saint-Péray depuis le 1^{er} janvier 2014, sont alimentées à partir des sources de Prêles, du puits de Garayt et du puits des Rancs.

Trois usines (les Lacs, les Iles et de la Grande Traverse) permettent de désinfecter l'eau qui est ensuite acheminée au robinet des consommateurs par l'intermédiaire de 558 kilomètres de canalisations.

Peut-on boire de l'eau du robinet ?

Oui, l'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés ! L'eau des communes du SIVM du canton de Saint-Péray est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé et par Veolia plusieurs fois par semaine. Afin de garantir une qualité constante, 960 prélèvements et analyses d'eau sont effectués chaque année avec plus de 3 400 paramètres contrôlés. Les résultats des contrôles vous sont transmis une fois par an avec votre facture et sont disponibles dans votre mairie. Ils peuvent aussi être consultés sur le site du Ministère : www.santé.gouv.fr/eau-potable.html

L'eau de votre robinet est particulièrement équilibrée. Elle contient du calcium, le fameux calcaire qui laisse des traces et entartre les bouilloires, du magnésium, du sodium et d'autres sels minéraux.

Comment faire pour que l'eau du robinet reste bonne ?

- Conservez l'eau du robinet au frais dans une bouteille fermée afin d'éliminer le goût de chlore. Attention toutefois à ne pas la garder plus de 24 heures.
- N'utilisez pas d'eau chaude pour la cuisine et la boisson : elle peut contenir des bactéries du fait de sa température et de sa stagnation.
- Faites couler l'eau avant de la boire le matin ou au retour des vacances. Vous pouvez vous servir de cette « première eau » pour l'arrosage des plantes, par exemple.

Quelle est la mission du SIVM du canton de Saint-Péray ?

La gestion de la ressource en eau, la production, la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau qui coule à votre robinet sont sous la responsabilité du SIVM du canton de Saint-Péray qui regroupe les 12 communes suivantes : ALBOUSSIERE, CHAMPIS, CHATEAUBOURG, CORNAS, PLATS, SAINT PERAY, SAINT-ROMAIN-DE-LERPS, SAINT-SYLVESTRE, SOYONS, TOULAUD et, depuis le 1/1/2014, CHARMES SUR RHÔNE ET SAINT-GEORGES LES-BAINS.

Ces communes se sont réunies pour mettre en commun leurs ressources et moyens pour apporter à nos habitants, cet élément de confort, indispensable à la vie. Le SIVM du Canton de Saint-Péray décide des orientations, de la stratégie et des investissements de la politique de l'eau. Au quotidien, le SIVM de Saint-Péray a confié à Veolia eau la gestion de son service.



Rhône
Crussol,
patrimoine
vivifiant !



Photo Claude Fougerol

Communauté de communes Rhône Crussol : **Notre territoire, notre identité !**

Dès sa création, en 2005, notre commune a adhéré à la Communauté de communes Rhône Crussol. Aujourd'hui 13 communes y travaillent ensemble pour optimiser l'action publique rendue aux habitants et raisonner à l'échelle d'un territoire plus large dans la mise en place de projets d'aménagements et de développement structurants. La CCRC mutualise ainsi de nombreuses compétences d'intérêt communautaire telles que l'assainissement, la gestion de la voirie ou des déchets, le tourisme, l'habitat, l'économie ou encore les piscines et les médiathèques qui profitent à tous. Mais bien plus que cela, la Communauté de communes Rhône Crussol, c'est aussi un territoire de valeurs et d'Histoire qui fédère les habitants autour d'une identité commune.

On oublie trop souvent qu'il n'est pas toujours utile d'effectuer de longs déplacements pour s'évader. Au sein des 200 km² que compte notre communauté de communes, existe une offre patrimoniale et touristique aux intérêts multiples. Prisés par les touristes issus d'un périmètre géographique de proximité mais aussi des départements limitrophes et même par des visiteurs venus du monde entier, nos atouts régalaient les amateurs de randonnée, de vins de qualité, de pleine nature et d'Histoire. Autant d'aspects qui sont désormais gérés par notre Communauté de communes et qui déclinent un potentiel en cours de valorisation.

Crussol, un phare dans la vallée



Histoire &
Nature !

Véritable point de repère géographique, depuis 1000 ans, le château de Crussol domine des collines ardéchoises au pied du Vercors. Cet édifice dont il ne reste que des ruines régna sur la vallée du Rhône pendant 4 siècles, abritant près de 700 habitants et formant une ville prospère jusqu'à ce que les guerres de religions finissent par le détruire.

Sa rénovation successivement mise en oeuvre par le SIMCES puis par la CCRC laisse désormais place à un projet de développement afin de proposer davantage de visites, d'animations et de contenus d'information aux 110 000 visiteurs qui arpentent le site chaque année.

Crussol c'est aussi un espace naturel sensible classé Natura 2000 qui recèle bien des trésors naturels, parmi lesquels, des orchidées protégées et une faune très riche que la CCRC s'attache à mettre en valeur.

Côté sport, Crussol réunit également les passionnés de randonnée et de trail. Un véritable bain d'oxygène pour tout ceux qui foulent son sol !

Infos 04 75 81 00 51 / 06 11 77 16 90 / www.rhonecrussol.fr/patrimoine-tourisme/chateau-de-crussol

Musée et grottes de Soyons : les portes de la préhistoire et de l'Histoire

14 000 visiteurs, c'est le nombre de visites que comptabilise le site de Soyons. Occupé par l'homme depuis le Paléolithique jusqu'au Moyen Âge, il représente, sur 30 hectares, la plus grande concentration « connue en France » de vestiges de toutes les époques. Adossé au massif Calcaire le reliant à Crussol, il offre aussi sentier botanique et chemins de randonnées. La grotte de Néron et le Trou du Renard sont ouvertes au public et se visitent en une heure avec un guide. Après la visite des grottes, le musée archéologique, installé au cœur du village de Soyons, est un incontournable.

Site archéologique de Soyons / 04 75 60 88 86 / musee.soyons@rhone-crussol.fr

Toutes les actus sur www.facebook.com/grottesmuseesoyons

Objectif
Plein air !

Du Pic de Saint-Romain de Lerps à Toulaud, balades et rando à deux pas !

Rhône Crussol rassemble également 350km de chemins de randonnées qu'il est possible d'effectuer à pied, à cheval ou en VTT ! Tous les sentiers sont balisés par des panneaux positionnés et entretenus par la Communauté de communes. Un topo-guide* disponible à l'Office de tourisme recense l'ensemble des circuits. En cheminant du Pic de Saint Romain qui offre un panorama d'exception aux ruines du château de Boffres, le promeneur bénéficie d'une balade de grande qualité dans un environnement à couper le souffle. Alboussière, Cornas, Champis, Charmes-sur-Rhône, ou Châteaubourg mais aussi Saint-Sylvestre, Saint-Georges-les-Bains et Saint-Péray, déclinent une palette de promenades et de paysages propices à l'évasion et au ressourcement.

Office de tourisme Rhône Crussol / 04 75 40 46 75 / info@rhone-crussol-tourisme.com / www.rhone-crussol-tourisme.com

De la voie bleue à la ViaRhôna...

12 Km de voie dédiés aux modes de déplacements doux ont été récemment aménagés sur les berges du Rhône par la Communauté de communes Rhône Crussol avec le soutien de la Compagnie Nationale du Rhône et du Conseil Général de l'Ardèche. Ce cheminement situé en pleine nature, borde le Rhône et relie non seulement Chateaubourg à Soyons de manière ininterrompue mais offre aussi d'ores et déjà une connexion au sud avec la ViaRhôna. Une liaison au niveau de Glun devrait permettre de rallier le nord de la Viarhôngna dans les prochaines années.

Pour célébrer la création de cette voie douce glissant le long du fleuve roi, une fête populaire aux nombreuses animations familiales sera organisée le dimanche 26 avril ! A vos agendas !

Côtes du Rhône : 3 appellations prestigieuses

Notre patrimoine Rhône Crussol rayonne dans le monde entier grâce aux vignes qui sont cultivées depuis l'antiquité sur notre territoire. Depuis quelques années, les AOC Cornas, Saint-Joseph et Saint-Péray prennent place sur toutes les bonnes tables s'exportant à Tokyo, New-York, Moscou ou Paris ! Au fil des ans, la qualité toujours au rendez-vous, nos côtes du Rhône septentrionales ont gagné leurs galons et une notoriété méritée. Coup de chapeau aux vignerons qui se font les ambassadeurs de notre terroir !

Comment s'investit la CCRC dans mon village ? Les actions de la CCRC à Toulaud

Depuis 2005, 642 000 € ont été investis dans la réfection des voiries communales. 938 000 € ont été consacrés au transfert de nos effluents vers la station d'épuration intercommunale de Guilhaud-Granges et 164 000 € à la réalisation de la mini STEP de Biguet.

Chaque année, 2 953 heures sont, en moyenne, assurées par les agents intercommunaux en charge de la signalisation routière, de l'entretien et du nettoyage de notre voirie.

Les aménagements successifs du chemin des Côtes ont été financés par la CCRC pour un montant d'environ 1,5 millions d'€.

A compter du 1^{er} janvier, la CCRC se substituera au SITVOM pour assurer la collecte des ordures ménagères.

+ d'infos : Communauté de communes Rhône Crussol / 04 75 41 99 19 / www.rhonecrussol.fr

2005
2014



La vie associative à Toulaud

PLACE des MARRONNIERS

Zone Pôle 2000 - Avenue du Grand Mail - 07130 SAINT-PERAY

04 75 40 86 89



* **DECORATION**
* **CADEAUX**
* **OBJETS**
de la MAISON

Associations

Contacts

ACCA de Toulaud.....	06 77 73 36 48
Alliance Judo 4 Vallées	06 40 52 01 76
Amicale Laique.....	06 23 91 27 66
ASA.....	04 75 60 88 99
ASB.....	04 75 40 45 16
ASCISE.....	04 75 25 58 50
Ass. Cultuelle Catholique.....	04 75 44 04 05
Ass. Cultuelle Protestante.....	04 75 41 42 30
ATPE.....	04 75 40 63 02
Bibliothèque Municipale.....	09 77 48 86 00
Club des Toulaudaines.....	06 12 95 92 20
Club Football Entreprises.....	06 07 99 33 73
Comité de Jumelage.....	06 80 08 59 31
Comité Tiers Monde.....	04 75 60 96 28
Fédération des Exploitants Agricoles...04 75 40 36 95	
Groupe L.....	04 75 40 32 88
Le Bon Accueil (3ème Age).....	04 75 40 32 66
Les Amis de Toulaud.....	04 75 40 29 21
Tennis Club.....	06 81 52 07 76
Toulaud Sports Rugby.....	06 88 55 53 05
Toulaud Tennis de Table.....	04 75 81 06 45
UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants)...	04 75 40 31 92

Toutes les associations toulaudaises ont été sollicitées pour apparaître dans ce magazine. Toutes n'ont pas répondu à cet appel.

ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION



Tél: 04.75.82.02.60

www.roland-gard.com

SPORT

CFE Toulaud

Le CFE Toulaud (*Club de Football des Entreprises Toulourdaines*) est reparti pour une nouvelle saison avec une bonne dynamique et un groupe de 40 joueurs.

Après une saison précédente terminée en gagnant de manière méritée le Challenge Foot Diversifié Drôme Ardèche, nous repartons avec l'objectif d'être compétitif pour viser la place de champion Drôme Ardèche de football diversifié. Le début de saison étant prometteur en étant la seule équipe à avoir gagné tous ses matchs (5) et donc en étant premier au classement provisoire et qualifié pour la Coupe.

En plus des matchs officiels, quelques rencontres amicales sont organisées permettant à tout le monde de jouer au football. Les entraînements complètent notre planning sportif des lundis et jeudis soir au stade de Toulaud.

Nous souhaitons réussir une bonne saison sportive accompagnée d'une bonne ambiance avec la participation de tous les joueurs.

Vous pouvez suivre l'actualité du club en visitant notre site Internet : <http://cfetoulaud.footeo.com/>

Responsables :

Président : Yann GALLIOU (06 23 41 77 21)

Entraîneur : Lionel BROUTY (06 59 94 24 51)

Secrétaire : Pascal LAFFONT (06 07 99 33 73)

laffont.pascal@free.fr

Métallerie Industrielle FUSTIER

ZA DE FIANCEY 26250 LIVRON SUR DROME
Tél 04.75.61.78.17. Fax 04.75.78.07.65. mifustier@orange.fr



GRAND PUBLIC ET INDUSTRIES

- Serrurerie
- Chaudronnerie
- Mécano-soudure
- Maintenance Industrielle
- Grand public : Pergola
- Portail
- Défenses
- Habillage cheminee
- Portail sectionnel
- Garde-Corps
- Escalier



SARL au capital de 9.000 € - RCS ROMANS SUR ISERE 489-207-647 - APE 4391 A - FR 52489207647 - SIRET 489 207 647 00012





RÉSEAUX SECS
RÉSEAUX EAU CHAUDE
TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
ADDUCTION EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT
IRRIGATION

QUARTIER MAUBOULE
BP 509
26005 VALENCE CEDEX

TEL : 04 75 86 14 30
FAX : 04 75 56 91 31



Toulaud Sport

Il y a près de 50 ans, sous la houlette de quelques férus de sports, le Toulaud Sports naissait. Depuis, le rugby a pris une place importante dans la vie locale et aujourd'hui près de 150 licenciés et une quarantaine de dirigeants ou bénévoles participent à la vie du club.

Le début d'année 2014 fut particulièrement difficile pour le rugby toulaudain avec la disparition de Marie-Josée Caillet. Josée, comme tout le monde l'appelait, avait mis tout son cœur au service du club de rugby qui lui était si cher. Avec Marc, son indissociable président de mari, ils étaient l'âme du Toulaud Sport depuis plusieurs décennies. Son départ a laissé un immense vide autour du club et a propagé une immense tristesse.

L'assemblée générale en fin de saison a vu le renouvellement de l'équipe dirigeante. Après plus de 25 ans à la présidence, Marc Caillet a souhaité prendre du recul tout en restant présent au sein de l'association. Pour des raisons professionnelles, Christine Molle a dû laisser vacante la vice-présidence. Un nouveau bureau s'est donc mis en place autour de François Alibert devenu président, de Caroline Pintonello, trésorière et de Katy Patouillard, secrétaire. Les autres membres du bureau sont : Momone et Marcel Faugeron, Jeany Juvet, Barbara Demas, Estelle Cotte, Pierrot Masse, Pierrot Eveillard, Marc Caillet, Cédric Caraman, Martial Vialaron, Olivier Larose, Patrick Roche, Christian Beygon, Yannick Farel, Philippe Breysse, Alain Mounier, Christophe Bénistant et Laurent Savin.

Le Toulaud Sports souhaite tout particulièrement rendre hommage à Marc Caillet pour le travail réalisé. Présent encore aujourd'hui, notamment dans l'encadrement des moins de 16 ans, le bénévolat n'a rarement trouvé meilleur ambassadeur que Marc. Encore merci à lui.

En ce qui concerne le domaine sportif, Robert Mallet,



entraîneur de l'équipe séniors a souhaité prendre du recul. Les dirigeants du club profitent de cette occasion pour le remercier du travail accompli au cours des 2 dernières saisons dans des conditions parfois difficiles. Guillaume Souvras le remplace accompagné de Nicolas Rouveyrol et de Bernard Roujou. Fort de nombreuses arrivées issues de l'école de rugby et du retour de quelques joueurs expérimentés, le groupe séniors s'est étoffé en quantité comme en qualité. Le travail de formation des éducateurs œuvrant ou ayant œuvré au bassin de Crussol doit être à ce titre mis en valeur à la lumière de la qualité du jeu déployé et de l'esprit développé. Les premiers matchs de la saison laissent augurer de belles promesses et entrevoir un avenir radieux pour ce club presque quinquagénaire. Les entraînements séniors se déroulent les mardis et vendredis soir de 19h30 à 21h. Le calendrier des matchs est disponible sur notre site web et nous vous attendons nombreux lors des matchs à domicile pour encourager la jeunesse toulaudaine.

Le rugby à toucher accueille quant à lui tous les mercredis une population iconoclaste composée d'anciens joueurs ou de novices, de filles ou de garçons, de jeunes ou de plus expérimentés ayant pour seul objectif de prendre du plaisir avec un ballon de rugby. Ludique par nature, le rugby à toucher permet de s'amuser dans un esprit convivial et de franche camaraderie. La vingtaine de joueurs déjà licenciés vous invite à découvrir ce sport loisir chaque mercredi de 19h30 à 21h. Pour plus de renseignements contacter Estelle Cotte au 06.14.04.34.37 ou par mail estelle.lino79@hotmail.com



Toutes Assurances - Placements

M^r Yvan CELLIER

M^{me} Sylvie BRUNEL

667 Avenue de Gross Umstadt

07130 Saint-Péray

Tél : 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

SPORT



L'école de rugby du Bassin de Crussol, composée des jeunes joueurs des clubs de Toulaud et Guilherand Granges, fait partie des écoles de rugby importantes du comité Drôme Ardèche et reconnues au sein des instances dirigeantes. Labellisée par la Fédération Française de Rugby, l'école de rugby du bassin de Crussol accueille près de 200 enfants de 5 à 18 ans et présente au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge. Organisée autour d'éducateurs bénévoles diplômés, elle participe aux championnats régionaux pour les catégories moins de 18 ans et moins de 16 ans et aux tournois du comité pour les autres catégories. Les entraînements ont lieu alternativement à Toulaud et Guilherand-Granges les mercredis et vendredis. Pour plus de renseignements contacter Olivier Larose au 06.89.80.37.47 ou par mail :

olivier.larose26@gmail.com

Force vive de la commune, le Toulaud Sports anime la vie locale par les événements sportifs auquel il participe mais aussi par les manifestations qu'il organise.

Les amateurs de jeux pourront participer au traditionnel loto du club qui aura lieu le 21 décembre. Nul doute que la participation sera encore importante au vu des lots mis en jeu.

Matinée Caillettes et Boudin seront toujours au pro-

gramme de l'année 2015. Le club de rugby participera encore cette année à la fête du 14 juillet en organisant d'une part le concours de pétanque et d'autre part en défendant le trophée acquis de haute lutte lors des jeux inter-villages de l'an dernier.

Nous souhaitons enfin profiter de la tribune qui nous est offerte pour remercier la municipalité de l'aide apportée au club tant financière que logistique. Nous souhaitons aussi saluer le travail de quelques joueurs, et notamment de Kévin Exbrayat, qui ont redonné une nouvelle jeunesse à la salle de réception. Nous souhaitons enfin remercier les partenaires du club qui, par leur aide financière ou matérielle, permettent à notre association de continuer à exister. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés.

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour suivre l'actualité du club et espérons vous recevoir lors d'une de nos prochaines manifestations.

Pour nous joindre :

Site internet : <http://toulaudsports.clubeo.com/>

adresse mail : toulaudsports@gmail.com

François Alibert : 06.88.55.53.05



VivaBat Rénovation

Entreprise Individuelle

Le Village 07440 Alboussière

Tel: 0475406660 Fax: 0426303441

Tennis

La saison 2014 a connu un bel engouement avec de nombreuses équipes :

- Une équipe "hommes" a participé au Championnat Drôme Ardèche plus de 35 ans.
- Pour la première fois depuis de nombreuses années deux équipes de 13/14 ans ont été engagées en Championnat Drôme Ardèche.
- Une équipe sénior "hommes" a également participé au Championnat Drôme-Ardèche, ainsi que deux équipes en Coupe des messieurs.
- Une équipe féminine a joué le Challenge Drôme-Ardèche.

Grégory Cholvy assure toujours les cours de tennis qui se déroulent le mardi de 17h à 19h pour l'école de tennis. Les cours "adultes" ont lieu le mardi à 19h30 et le mercredi à 19h30.

Nous vous rappelons que vous pouvez découvrir le tennis lors du tournoi double mixte organisé au mois de juin et ouvert à tous, qui se joue dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous tenons à remercier notre sponsor Consult & Action pour son soutien depuis de nombreuses années.

Le Tennis Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Principaux tarifs 2014/2015 :

Adulte : 65€

Couple : 110€

Jeune : 40€

Ecole (*adhésion + cours*) : 125€

Bureau :

Président : Anthony JAVELAS (06.81.52.07.76)

Trésorière : Nadège FERREYRE

Secrétaire : Carole CLAPPE

Membres : Frédéric BUFFAT, Xavier CHAMBON,
Jérémy COURTILLE, Sébastien DUMAS.

Entreprise GOURDOL Bruno



- Maçonnerie
- Restauration
- Carrelage

Le Pinet - 07130 TOULAUD

Tél : 04 75 80 06 12
06 74 87 04 04

N°SIRET : 48292865200015

P

astella

VERANDA

Toutes menuiseries ALUMINIUM et PVC

Spécialiste de la VERANDA à rupture de pont THERMIQUE

101, rue Marc SEGUIN Z.A. les Savines 07500 GUILHERAND - GRANGES

Tél. (04)75.44.05.03 Fax. (04)75.44.04.91

Toulaud Tennis de Table

L'association Toulaud Tennis de Table qui regroupait auparavant deux activités, badminton et tennis de table, ne comprend plus désormais que la section tennis de table, dans un cadre de loisirs.



Deux groupes ont été formés, enfants et adultes, qui s'entraînent tous les lundis soir à la salle polyvalente.

- la première séance se déroule de 18h à 19h30 pour les dix enfants inscrits, encadrés et conseillés par des adultes expérimentés (*pas d'entraînement pendant les vacances scolaires*).
- la deuxième séance a lieu de 19h30 à 21h30 pour les treize adultes adhérents. Pour ces derniers, des rencontres amicales sont organisées tout au long de la saison avec les clubs voisins (*première visite des joueurs de Guilherand-Granges le 17 Novembre*) ; ces échanges dans la bonne ambiance et stimulants pour le jeu, se terminent autour d'un casse-croûte convivial.

Les enfants ont eux aussi la possibilité et le plaisir de se confronter à d'autres joueurs en participant à des tournois amicaux (*deux enfants de notre club, Maël et Antoine ont joué le 19 Octobre à Portes-lès-Valence et le 25 Octobre à Beauvallon*).

Pour rester en forme toute la semaine, venez nous rejoindre le lundi soir quels que soient votre niveau, âge ou sexe (*l'effectif étant essentiellement masculin, mesdames, mesdemoiselles, vous serez les bienvenues !*)

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le nouveau bureau :

Président : Raphaël VOSSEY (06.82.80.73.94)

Trésorier : Bernard GOURDON

Secrétaire : Jocelyne GAUNARD

SPORT - DETENTE

Les Toulaudaines

L'association des Toulaudaines compte 130 adhérents pour la saison 2014/2015. Un cours de Zumba s'est ouvert cette année, s'ajoutant aux activités de l'an passé : modern jazz, gymnastique, yoga, marche, dessin-peinture, couture, tricot.

La Zumba est animée par Marlène tous les mercredis de 20h à 21h.

Myriam assure 3 cours de modern jazz pour enfants âgés de 4 à 15 ans, tous les jeudis de 17h à 19h45.

Grégory est le nouveau professeur de gymnastique, tous les jeudis de 20h30 à 21h30.

Jean-François, pour la 6^{ème} année consécutive, est notre professeur de yoga le mardi de 9h à 10h15.



L'activité "marche" est proposée le mardi, à partir de 13h30, et le vendredi matin, à partir de 9h. Un planning est proposé avec quelques randonnées à la journée le vendredi. Ces activités de plein air sont annulées en cas de mauvais temps.

Jean-Michel anime des cours de dessin et peinture s'adressant aux enfants et aux adultes tous les mercredis de 14h à 16h.

Tous les lundis après-midi, Ginette anime un atelier couture de 14h à 16h et Marinette propose une activité tricot tous les jeudis de 18h à 19h30.

Les manifestations de fin de saison :

Gala de modern jazz *juin 2015* Salle polyvalente
Exposition peinture *juin 2015* Bibliothèque

Bureau de l'Association :

Présidente : Chantal LEGRAND (04 75 78 43 60)
Trésorière : Marie-Agnès BRUNIÈRE (04 75 40 57 96)
Secrétaire : Anita PAILLONCY (04 75 25 81 56)



"Que 2015

vous soit

favorable"



Gisèle Casagrande

RÉHARMONISATION
DES ÉNERGIES SUBTILES

Sur rendez-vous

70, chemin de Billoire
07130 TOULAUD
Tél. 04 75 40 30 08



Comité Tiers Monde

Notre association continue à œuvrer au profit des enfants malgaches. Nous soutenons 3 structures implantées sur place :

- Le Centre Bétania Ankasina à Tananarive
- Le Centre Kintana à Mahajunga
- La paroisse du St Esprit à Mahajunga.

Le Centre Bétania dirigé par Sœur Clémentine :

L'école du Centre accueille chaque jour 575 élèves en Maternelle et en Primaire. Ces élèves viennent tous de familles pauvres du quartier Ankasina. En plus des cours, ils reçoivent chaque jour un repas complet à midi et un goûter l'après-midi, si les finances du Centre le permettent. En outre, 170 enfants de familles très pauvres viennent également pour le repas de midi. Une centaine d'entre eux reçoit des cours d'alphabétisation (*il n'y a pas assez de place pour alphabétiser tout ce petit monde.*) Cela représente 745 repas à préparer et à distribuer chaque jour ! **Le Dispensaire du Centre** fonctionne avec 2 médecins (*un homme et une femme*),

et une sage-femme. Ils prodiguent des soins de jour aux habitants du quartier et s'occupent des vaccinations et du suivi sanitaire des enfants.

Le Centre Kintana dirigé par Sœur Marie le Béhec :

Le Dispensaire du Centre possède une salle d'accouchement et un cabinet dentaire. Il fonctionne avec un médecin, un dentiste malgache et sœur Marie le Béhec, directrice du Centre mais également infirmière expérimentée, spécialiste du suivi des bébés et de leurs mamans. Les soins de jour sont aussi assurés pour les habitants du quartier. De plus, sœur Marie finance régulièrement les interventions chirurgicales à l'hôpital, pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer. Récemment, 2 enfants ont été opérés du bec-de-lièvre avec fente palatine, affection assez fréquente à Madagascar.

Concernant la scolarisation des enfants, Sœur Marie finance "l'écolage" et suit le travail scolaire d'une centaine d'enfants.

La paroisse du St Esprit du Père Jean-Claude Randrianirina

Pour cette paroisse, nous finançons une caisse de solidarité qui permet d'aider les habitants les plus démunis du quartier. Les principaux postes de dépense sont : hospitalisations, achat de médicaments, alimentation, interventions d'urgence suite à inondation ou incendie et la scolarisation : écolage, fournitures scolaires. Le père Randrianirina nous donne quelques nouvelles sur la situation à Madagascar :

"Notre pays a eu un nouveau Président démocratiquement élu, en Janvier dernier. Il s'appelle Henry Rajaonarimampianina. Les sanctions imposées à notre pays s'allègent petit à petit, mais l'impact de ces sanctions, pendant les 5 ans d'anarchie de la transition, est tellement dramatique qu'il faut du temps pour que le pays se relève.

Les usines en zone franche tardent à rouvrir leurs portes, cela veut dire que beaucoup de personnes sont encore au chômage en ville. L'année dernière, nous

avons eu un peu plus de pluie que les années précédentes, mais pas sur toutes les régions. C'est surtout les Hauts Plateaux qui en ont bénéficié.

Mais les criquets ont envahi presque toutes les régions Sud, les Hauts-Plateaux et le Nord-Ouest. Cela est dû au manque de surveillance et de moyens de lutte, pendant le régime de transition.

Un autre phénomène nous choque vraiment, c'est le vol de bœufs dans le Sud ! Cela a toujours existé, mais la situation s'aggrave dangereusement. Des centaines de bandits armés attaquent des villages, brûlent les cases, tuent les hommes qui essaient de se défendre et emmènent les bœufs par centaines. Les voleurs n'hésitent pas à affronter les forces de l'ordre car ils sont armés eux aussi !"

Comme vous pouvez le constater, les besoins sont toujours énormes à Madagascar ! Par notre association, nous continuons, modestement, à notre échelle, à aider les familles et les enfants qui ont tellement besoin de nous.

Bien que modeste, notre aide est vitale pour ceux qui en bénéficient, nos correspondants nous le répètent chaque année et nous envoient leur reconnaissance ainsi que celle de leurs protégés.

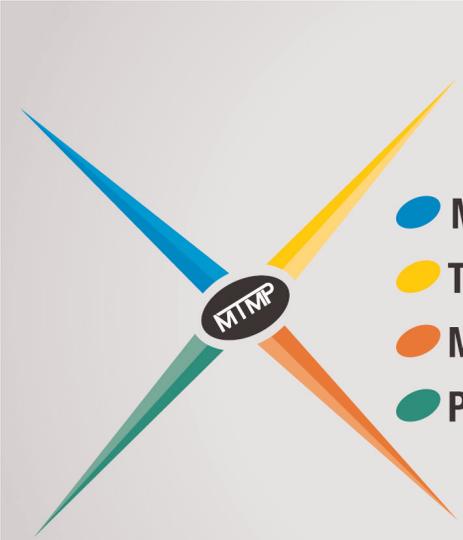
A noter dans vos agendas : Assemblée générale le vendredi 30 janvier 2015 à partir de 20 h, à la Salle Polyvalente de Touloud.

Contacts :

Président : André Monchaux (04.75.60.96.28)

Trésorière : Marie Hotoléan (04.75.40.40.88)

Trésorier adjoint : Michel Plays (04.75.40.57.85)



MTMP

- MOREAU**
- TERRASSEMENT, VOIRIE, RÉSEAU**
- MAÇONNERIE, RÉNOVATION, PISCINE**
- PAYSAGE, ARROSAGE, GAZON**

Tél. 04 75 577 663

SOLIDARITE

Groupe L

Le 15 avril 2014, un nouveau groupe de l'Economie Sociale et Solidaire est né à Toulaud : le Groupe L. Une simple lettre L qui résonne aussi comme "Agir pour l'Inclusion par le Logement et l'Emploi". Un défi, celui d'apporter une réponse cohérente et coordonnée sur le territoire en termes d'habitat, d'accès à l'emploi, d'accompagnement en parcours social et professionnel.



Le Groupe L est un regroupement de structures, dont 2 ont été créées et agissent dans notre commune : Parenthèse et ASCISE. Ensemble, elles ont uni leur expérience et leurs compétences à celle d'Entraide & Abri, basée à Tournon et intervenant dans le domaine de l'accueil, l'hébergement et le logement.

Installé dans les locaux de Parenthèse, le Groupe L est avant tout une structure associative d'animation au service de ses membres et des habitants du territoire. Chaque entité reste autonome au quotidien et le Groupe L dispose d'une majorité des voix dans chaque assemblée générale. Par ailleurs, Parenthèse, ASCISE et Entraide & Abri se sont spécialisées dans un domaine particulier ; par exemple Parenthèse a confié la gestion de son secteur "Habitat" à Entraide & Abri, pour se concentrer sur ses activités "Emploi" : Graine de Cocagne notamment.

Alternative à la fusion, le Groupe L permet à la fois une large coopération et des mutualisations de moyens, tout en favorisant l'ancrage local à taille humaine : partenariat, implication bénévole, proximité avec les personnes accompagnées ...

Autre nouvelle sur le site des Ufernets : les travaux d'éco-construction (bois-paille) d'un bâtiment de 8 logements commenceront début 2015. Ces logements accueilleront des personnes en logement durable dans le cadre de la "Pension de Famille", en substitution des places en hébergement temporaire.

Membres fondateurs du Groupe L



Entreprise solidaire conventionnée entreprise d'insertion et basée à Toulaud. Activité : Rénovation Peinture et sol & Isolation thermique. Rayon d'intervention 40 km. 15 salariés



Association loi 1901, basée à Tournon et intervenant sur le territoire de La Voulte à Tain-Tournon. Activité : accueil, hébergement et accompagnement vers et dans le logement. 15 salariés. 140 personnes accompagnées en permanence



Entreprise associative d'utilité sociale conventionnée chantier d'insertion. Activité : production de légumes biologique (Graine de Cocagne), peinture, pré-qualification aux métiers d'aide-soignant, dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi. 65 salariés dont 45 en parcours d'accès à l'emploi

Toute l'équipe du Groupe L reste à votre disposition pour toute information complémentaire sur notre activité et les possibilités de bénévolat : bienvenue !

Nous vous invitons également à vous inscrire à notre lettre d'information sur www.groupel.org/accueil. A bientôt !

Pour tout contact :

Groupe L

1360, route de Monsano 07130 Toulaud

Tel : 04 75 40 32 88

contact@groupel.org

www.groupel.org



Pour le Groupe L,
Paul Bruyelles, Directeur
Pierre Dufresne, Président

Domaine du Biguet

Françoise et Jean.Louis THIERS

725 route de Biguet
07130 TOULAUD

Tel: 04.75.40.49.44

domainedubiguet.thiers@orange.fr
www.domainedubiguet.fr



Climatisation
&
Pompe à Chaleur

345 Allée Marc Seguin - ZA Sirius 3
26760 Beaumont-Lès Valence
airtech@orange.fr
www.airtech-climatique.com

04 75 25 04 85

- Dépannage
- Entretien
- Installation

GENERATION

Les Amis de Toulaud



“Les Amis de Toulaud” est une association qui existe depuis 1971. Elle organise chaque année, le premier dimanche de mai, notre traditionnel vide-grenier et tous les 14 juillet, la réputée Fête du Coq vierge. Que ce soit en mai ou en juillet, ces manifestations ont pour but de rassembler les Toulaudains sous le signe de la convivialité.

Pour le vide-grenier, les Toulaudains viennent flâner à la recherche d’une bonne affaire mais surtout faire des rencontres et profiter des premiers beaux jours. Beaucoup de jeunes et de moins jeunes ont plaisir à venir vendre, dès le petit matin, les objets du quotidien pour se faire un peu d’argent de poche ou une petite cagnotte, mais surtout pour le plaisir d’échanger et de partager avec les Toulaudains.

Le 14 juillet, l’ambiance est tout aussi conviviale ; les familles, les aînés ainsi que les jeunes se rassemblent pour participer ou assister aux jeux intervillages, toujours aussi populaires avec le traditionnel concours du mangeur de tomates fraîches et des jeux toujours plus délirants, imaginés par les membres de l’association. Cette journée se termine toujours par un repas “champêtre” et une soirée musicale sous les feux d’artifice qui viennent illuminer cette belle soirée.

Les Amis de Toulaud ont toujours besoin de nouveaux membres pour apporter de nouvelles idées et redonner un souffle de fête pour les prochaines manifestations. Si vous voulez venir agrandir le cercle, n’hésitez pas à nous contacter au 06 85 96 13 64.



Le Trophée 2014 est revenu au Toulaud Sport. Victoire dédiée à Patrick Testud, notre restaurateur local tragiquement disparu ce même jour.

Allemand SARL GARAGE

Mécanique
Carrosserie
Peinture

Quartier les Ufernets - 07130 TOULAUD
Tél : 04 75 40 32 53

Bon Accueil

Notre Club a toujours de la continuité et du dynamisme. Et la complicité des retrouvailles tous les mardis après-midi à la salle polyvalente.

Nos activités sont :

- Jouer aux boules
- Jouer aux cartes
- Discuter
- Prendre de succulents goûters d'anniversaire et de bons repas.

Le club des aînés sollicite de nouveaux adhérents. Venez nous rejoindre !

Le bureau :

Présidente : Demas Raymonde (07 81 09 34 02)

Trésorier : Mayaud André (04 75 40 50 61)

Secrétaire : Roche Georgette (04 75 40 33 44)



Brun & Fils

Électricité - Climatisation
Chauffage - Alarme

40 Route de Valence - 07130 SOYONS
Tél : 04 75 41 45 24 - Fax : 04 75 44 74 48

RENCONTRE

Comité de jumelage

Comme chaque année sur l'invitation de nos amis Italiens, une délégation toulaudaise s'est rendue à Monsano pour la fête du Palio de Saint-Vincent le dimanche 18 mai. Une première pour Christophe Chantre en tant que maire nouvellement élu.

A Monsano, les élections municipales ayant lieu en même temps que les élections Européennes, le 25 mai, Gianluca Fioretti était toujours en place.

Programme de notre séjour : arrivée le vendredi en fin de journée, apéritif de bienvenue en compagnie des Autrichiens de Klein Pockharm, ville jumelle de Monsano.

Samedi matin départ pour la province d'Emilie Romagne, visite du pittoresque village de San Léo et de sa forteresse, déjeuner à Rimini, petite ville balnéaire sur la côte Adriatique, repas à base de poissons et fruits de mer. Après-midi promenade digestive dans les rues de la ville ; il n'y aura pas de baignade, la température étant encore un peu fraîche.

A notre retour, rendez-vous à la mairie, salle du conseil pour une rencontre avec les trois candidats aux élections municipales. Le maire actuel dont c'est le deuxième mandat ne peut pas se représenter ; il fait ses adieux en exprimant le souhait de voir le jumelage prendre un nouvel essor. Les trois candidats vont à leur tour souhaiter le développement des jumelages par des échanges scolaires et des rencontres sportives. Dimanche, matinée libre dans les familles. A 15h30 cérémonie d'ouverture des jeux du "Palio" sur la place



du village, discours des maires des trois communes, en italien pour notre maire. Les villageois en costumes différents pour chaque quartier de la commune, défilent dans les rues avant de s'affronter dans divers jeux de force ou d'adresse.

Pour clôturer la fête, dîner sur la place avec la population et pour terminer cette soirée un magnifique feu d'artifice et embrasement du château de Monsano.

Début septembre, une délégation de Monsano, accompagnée du maire récemment élu, Roberto Campelli, qui connaît bien la commune, étant venu plusieurs fois en tant que président d'association, est arrivée à Toulaud.

Dans le cadre de la fête des

vins et du jumelage de Saint-Péray, nous leur avons fait découvrir le marché aux vins et les différentes appellations de notre région. Ils ont également rencontré des élus de la communauté de communes ainsi que les maires des communes jumelles de Saint-Péray.

Dimanche, journée dans la région de Pranles, où ils ont visité le moulin de Mandy, toujours en fonction, et fait une incursion dans l'histoire des guerres de religion en parcourant le musée du protestantisme en Vivarais.

Ce week-end a donné lieu à des échanges intéressants avec le désir mutuel de maintenir et développer les relations et les liens d'amitié qui se sont créés au fil des ans.



Christophe Chantre et Roberto Campelli, les deux nouveaux maires, ont abordé en toute décontraction l'avenir du jumelage.

Un nouveau bureau a été mis en place à l'issue de l'assemblée générale du 23/10/2014 :

Président : Michel Létang

Trésorière : Marinette Chantre

Secrétaire : Marie Claude Arcos

MAGAND Nicolas

**Maçonnerie
Façades
Travaux divers sur demandes**

06 74 07 29 01

**quartier le mouchet
07130 TOULAUD
nicolas.magand@voila.fr**

Ecole maternelle

La relève ne manque pas cette année à l'école maternelle !

L'école compte 57 enfants inscrits pour 2 classes. Sandrine Ferreira accueille 29 enfants de Petite et Moyenne section tandis qu' Anne-lise Ferrer compte 28 élèves de Moyenne et Grande section dans sa classe. Les 2 enseignantes sont toujours secondées par Rosa Da Silva, Claudine Juge et Françoise Bergeron.

Cette nouvelle année scolaire 2014/2015 est placée, pour les enfants, sous le signe de la découverte de l'environnement proche et des sciences.

Les élèves ont ainsi investi, avec beaucoup de plaisir, les jardinières de la cour et le potager de l'école en jachère depuis quelques années. Ils espèrent pouvoir déguster leurs plantations d'hiver pour s'attaquer ensuite à celles du printemps. Ils profiteront des chemins de randonnées pour découvrir les paysages toulousains et, après avoir recensé les nombreux animaux de la cour, visiteront des installations particulières concernant les animaux à Toulouse. Les accueils à la bibliothèque, les séances de piscine à Guilherand-Granges perdurent. Les enfants offriront à leurs parents 2 spectacles de chorale.

Les nouveaux rythmes scolaires sont installés. Les enfants sont pris en charge à 15h45 par du personnel nommé par la mairie. Ils peuvent alors profiter d'animations périscolaires enrichissantes. Les mercredis matins sont des moments d'apprentissage que les enseignantes ont souhaité particuliers. Ces matinées se passent le plus possible à l'extérieur.

Les enfants ont donc tout le loisir d'expérimenter, avec toute la curiosité qui les caractérise, les spécificités de leur environnement.



Anne-lise Ferrer



PATRICK HÉNARD

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

07503 GUILHERAND GRANGES

☎ 04 75 44 45 84

Ecole élémentaire

L'année scolaire 2013-14 a encore une fois été bien remplie :

- Les enfants ont pu s'initier à l'escrime pendant 6 séances.
- Les CP-CE1 ont continué à progresser en natation en se rendant pendant 10 séances à la piscine de Guilherand-Granges.
- Les enfants ont été sensibilisés aux dangers de la route et ont passé leur permis "piéton" (avec la Gendarmerie Nationale).
- Les CM1-CM2 se sont rendus à Juventin pour participer au "Chemin de la mémoire". Lors de cette journée, ils ont pu échanger avec des Ardéchois ayant vécu pendant la seconde Guerre Mondiale et découvrir les événements qui se sont déroulés à Touloud pendant cette guerre.
- Les CP-CE1 et CM1 ont participé en janvier à la fête du livre à Saint-Paul -Trois-Châteaux. Ils ont fait des ateliers artistiques et ont eu la chance de rencontrer l'écrivain et poète Carl Norac qui leur a présenté son métier et lu quelques uns de ses livres.
- Les CE2 sont allés parcourir les chemins de la Préhistoire parsemés d'ateliers expérimentaux à Vallon Pont d'Arc.
- ...

Année scolaire 2014-15

A la rentrée, nous avons accueilli 19 nouveaux élèves et Coralie Blondet qui a rejoint l'équipe enseignante déjà en place depuis quelques années (Anne Sophie Rossille : CP-CE1, Sabine Delhomme : CE1-CE2, Jacques Dupret : CM1, Séverine Devès : CM2).

Lors de cette rentrée les CE1-CE2 et les CM1 ont pu découvrir leurs classes entièrement rénovées pendant les vacances d'été.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place. Désormais, les enfants viennent à l'école le mercredi matin et, les autres jours de la semaine, finissent l'après-midi à 15h45. La Mairie les prend alors en charge si les parents le souhaitent jusqu'à 16h30 pour un temps d'activités périscolaires (TAPS).

Cette année, l'ensemble des enfants de l'école partira en classe découverte en mai à Meyras (thème cirque, danse ou théâtre suivant les classes). Pour financer cette classe découverte, l'école a organisé une vente de bulbes et un marché de Noël.

Le cross de l'école sera une nouvelle fois reconduit et aura lieu en avril.

Les enfants devraient présenter lors de la fête de fin d'année une comédie musicale intitulée "Le vol du trésor des pirates".

L'équipe enseignante tient à remercier l'Amicale Laïque et la Mairie pour leurs aides financières.



EDUCATION

Amicale laïque

L'Amicale Laïque a permis de financer l'année dernière les activités ci-dessous pour nos deux écoles :

Ecole primaire

- Visite guidée de l'exposition " grotte Chauvet " pour les CE2
- Visite de l'exposition Paul KLEE
- La " fête du livre de jeunesse " à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour CP et CE1/CM1
- Achat de livres et de jeux
- Intervenant du comité départemental d'escrime Drôme-Ardèche

Ecole maternelle

- Appareil photo
- 2 dictaphones
- Achat de livres
- Sortie au zoo de Saint-Martin-la-Plaine

Noël des enfants

(Spectacle + Père Noël en chocolat, jus de fruits, papillotes...)

Soit un total de 3400 € dont ont bénéficié **tous les enfants** scolarisés à Toulaud.

Grâce aux bénéfices récoltés l'année dernière, nous allons pouvoir cette année encore proposer de très belles activités à tous les enfants, et, entre autres, une classe découverte pour l'ensemble de l'école primaire.

Nous organisons nos manifestations qui nous permettent de générer autant de bénéfices grâce aux bénévoles qui nous accompagnent ou qui nous ont aidés depuis 4 ans, voire plus.

Cette année, nous voudrions les mettre à l'honneur et leur dire merci.

Nous ne les citerons pas tous ici de peur d'en oublier mais c'est un GRAND MERCI que nous leur adressons, merci pour leur présence, leur bonne humeur et leur enthousiasme.

Nous vous attendons tous nombreux pour notre loto le 31 janvier 2015, la soirée théâtre dont la date n'est pas encore arrêtée mais que nous vous communiquerons rapidement et enfin la fête des écoles le 27 juin 2015.

Nathalie Aubert, François Alibert.



BAUDOIN OPTICIENS
2 Place de l'hôtel de ville ST-PERAY



Le Toul'horizon a choisi d'ouvrir l'une de ses pages à l'intention des toulaudains qui souhaitent s'exprimer sur un sujet concernant la commune.

Le comité de rédaction se réserve le droit de choisir parmi les sujets proposés par nos concitoyens.

En revanche, il n'exerce ensuite aucune censure ni modification sur le texte sélectionné qui, de ce fait, n'engage que son auteur.

Cette année, c'est Yanty Dueso qui ouvre le bal, et nous l'en remercions.

Plaidoyer pour les terres agricoles de Toulaud

Comme beaucoup de nouveaux toulaudains, j'ai choisi d'habiter à Toulaud parce que la vallée était verte, le vieux village authentique, les montagnes boisées si proches. Aujourd'hui, c'est toujours pareil... avec quelques quartiers urbanisés en plus, une zone artisanale un peu plus grande. Ce cadre de vie rural, parviendrons-nous à le préserver alors que la commune fait désormais partie des communes urbaines ?

Tant qu'il y aura de « vrais » agriculteurs c'est-à-dire qui ne produisent pas en mode « hors sol » alors le paysage restera verdoyant. Et les toulaudains garderont leur beau cadre de vie. Beau, oui, mais sans danger pour la santé ?

L'agriculture n'est plus seulement un métier dont les pratiques concerneraient uniquement les professionnels agricoles. La réalité est que l'alimentation est le premier besoin vital et que la façon dont est produite cette nourriture est devenue un vrai problème de société. Il est normal que les citoyens se soient emparés des questions agricoles parce qu'ils sont directement concernés par la malbouffe, la qualité et le prix de l'eau du robinet, la pollution de l'air lors des épandages d'engrais ou de pesticides ; parce que la filière agro-alimentaire pèse lourd dans les émissions de gaz à effet de serre (GES). A l'heure où l'on constate que le dérèglement climatique est en marche, le transport des aliments n'est pas seul incriminé. La fabrication des engrais et leur épandage représentent jusqu'à 80% des émissions des GES des exploitations "grandes cultures": 100 kg d'azote épanchés par ha équivalent à 10.000 km parcourus en voiture. Par ailleurs, 80 % des animaux d'élevage des exploitations conventionnelles sont nourris avec du soja OGM importé des Amériques. On

voit donc qu'il ne suffit pas de consommer local. Mais cette démarche montre au moins tout l'intérêt que portent les consommateurs aux producteurs locaux, aux agriculteurs qui vivent encore près de chez eux.

Les agriculteurs aussi prennent conscience qu'il y a problème si l'on en juge les dernières manifestations. Selon la FNSEA sur 100 euros de vente au consommateur final, seulement 7,50 euros reviennent aux agriculteurs français. Pris entre l'enclume et le marteau, ils subissent de plus en plus de charges et n'ont aucune maîtrise des prix de vente fixés sur les marchés « éloignés » (coopératives agricoles, bourses mondiales des matières premières...). Les nouvelles taxes sur les nitrates sont pointées provoquant une réaction de colère... mais pas de colère sur le prix des nitrates ? Sur celui des aliments achetés à des multinationales qui imposent leurs prix ? Dans ce système, le nombre d'agriculteurs est voué à diminuer encore et encore : en Rhône-Alpes, une exploitation agricole sur trois a disparu entre 2000 et 2012...

Dans ce contexte, les positions idéologiques ne permettent pas d'avancer. Pour exemple, il ne s'agit pas de dire que l'agriculture biologique est la seule solution. Au niveau « technique » elle permet effectivement de préserver la qualité agronomique des sols, la qualité de l'eau et la qualité nutritionnelle des aliments. Ce qui est déjà beaucoup ! Mais si elle devient "industrielle" c'est-à-dire que des investisseurs financiers s'emparent de la production bio, le problème social de la disparition des exploitations agricoles reste entier. Aujourd'hui même, en Ardèche, des producteurs industriels d'œufs "bio" concurrencent la production des petites exploitations familiales mettant

en péril leurs revenus.

En conclusion, je me pose deux questions:

* Quelle est l'utilité sociale des agriculteurs ? Est-il important de leur permettre de vivre, c'est-à-dire de gagner leur vie en vendant leurs produits ? Ici à Toulaud, je dirais plutôt oui car je pense qu'ils sont le seul rempart face aux lotissements, ou autres extensions de zones commerciales ou artisanales. Nous avons besoin d'eux pour préserver notre cadre de vie mais nous ne pouvons les soutenir dans leur lutte pour survivre que s'ils nous soutiennent dans notre désir de préserver notre santé.

* Suis-je prête en consommatrice et habitante de Toulaud, à payer un prix juste pour maintenir les agriculteurs qui tenteront la conversion au bio et la vente directe ? Un marché de producteurs locaux à Toulaud ne sera « durable » que si les attentes des consommateurs et des producteurs se rejoignent dans un projet commun.

Citoyenne et administratrice de l'association "Terre de Liens Rhône-Alpes", je souhaite l'élaboration d'une réflexion partagée entre les personnes concernées par le devenir des terres agricoles de la commune, à l'heure où les départs en retraite des agriculteurs se fait presque toujours sans repreneur, à l'heure où de plus en plus de jeunes agriculteurs, hors cadre familial, cherchent où s'installer. Faire un bilan sur la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme 6 ans après sa signature, serait une belle occasion de mobilisation citoyenne autour du maintien des terres agricoles.

Yanty DUESO

www.terredeliens.org



Cette année là... 1915

En 1915, la France entre dans sa deuxième année de guerre. Pourtant la vie continue. A Touloud les enfants vont à l'école où les cours sont assurés par Théophile Clerc, Emma et Jean-Louis Espeysse, Adelina Potu et Elisa Rapine pour les écoles publiques ainsi que Mlle Mounier pour l'école libre. Le dimanche on se rend au temple ou à l'église pour prier pour ceux qui sont partis et écouter les prêches du Pasteur Emile-Evariste Girardin ou de M. le curé Alphonse Charlon. Que ce soit dans les trois cafés du village, tenus respectivement par Aimé Potu, Paul Saunier et Isaac Biousse ou dans celui de M. Désiré Seyre aux Fonts, les discussions vont bon train sur l'avancement du conflit. Tous espèrent une lettre et de bonnes nouvelles amenées par Louis Testard, le facteur rural.

Cette année-là, pour la première fois, des bombardements aériens sont opérés par des zeppelins ; c'est aussi l'apparition des premiers gaz de combats et le début de la guerre des tranchées. Au mois de juillet après un an de guerre les premières permissions de six jours sont accordées par roulement à tous les combattants français.

Cette année-là, le 19 du mois de décembre, à 1h et demie du soir, dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Touloud se réunit sur la convocation et sous la présidence de M. Tord, Adjoint. Sont présents : Messieurs Reverdy, Tromparent, Briand, Passas, Durand et Charles Crespin.

Monsieur le maire Charles Crespin donne connaissance au membre du conseil d'une circulaire de Monsieur le ministre de l'intérieur en date du 06 mars 1915 et ses instructions préfectorales relatives à la contribution foncière. Il appelle surtout son attention sur la situation des mobilisés qui doivent être en tout ou en partie exonérés de cette taxe.

Le conseil municipal à l'unanimité, est d'avis d'exonérer en totalité ou en partie les propriétaires et fermiers inscrits sur le rôle de la prestation dont une liste a été établie en triple exemplaires et expédiée conformément aux instructions de Monsieur le préfet.

De nombreux Touloudains sont mobilisés dès le début de la guerre. Dix d'entre eux perdent la vie aux cours des premières semaines de conflit en 1914. A cette liste déjà lourde, viennent s'ajouter ceux décédés au cours des combats de l'année 1915.

✓ **Tord Charles Elie**, né le 07 mars 1892, fils de Jean Delille et de Marie Espeysse incorporé comme soldat d'infanterie, mort pour la France le 12 juin à Heburterne (Pas de Calais).

✓ **Darona (t) Léopold Charles Ferdinand**, né le 16 novembre 1883 à Touloud, fils de Ferdinand et de Victorine Darona, mobilisé comme soldat de 2ème classe au 261ème régiment d'infanterie sous le numéro 4798, est déclaré mort pour la France le 15 juillet 1915 sur le champ de bataille de la Harazée (Marne).

✓ **Chalamet Marcel Elie**, né à Touloud le 7 octobre 1895, fils d'Elie et de Julie Rosalie, mobilisé comme soldat au 112ème régiment d'infanterie sous le matricule 1894, est déclaré mort pour la France, tué à l'ennemi le 30 juin 1915 au bois de la Gruerie (Marne).

✓ **Maire Edouard Louis André**, né le 21 mars 1894 à Touloud, mobilisé comme caporal au 261ème régiment d'infanterie, fils d'André et de Joséphine Fialais, agriculteur au creux de Biguet, tué à l'ennemi le 9 juillet 1915 sur le champ de bataille de la Harazée (Marne).

✓ **Chantre Victor Adrien**, né le 21 octobre 1883 à Désaignes, cultivateur aux bonnets de Touloud, marié à Louise Sophie Fombarlet. Fils de Jean Pierre Victor et de Sophie Charras, domiciliés à Désaignes, il est affecté comme soldat au 13ème régiment d'infanterie coloniale sous le numéro 2109 ; il est porté disparu le 25 septembre 1915 au cours du combat sur le champ de bataille de Souain (Marne).

✓ **Bois(x) Albert Henri**, né le 14 juillet 1880, domicilié en dernier lieu à Touloud, fils de Jean-François et de Marianne Virginie Ladreyt, chasseur de 1ère classe au 13ème bataillon de chasseurs à pied matricule 01806, décédé le 05 janvier 1915 en Alsace sur le champ de bataille.

✓ **Veyrier Elie Jules Jean**, né le 23 mai 1886 à Touloud, fils de Jean et de Eugénie Tord, couturière au quartier des Fonts, soldat de 2ème classe au 38ème régiment d'infanterie, meurt le 25 juillet 1915 à 3 heures du matin sur le champ de bataille au Bois le Prêtre près de Jezainville (Meurthe et Moselle) suite aux blessures reçues sur le champ de bataille.

✓ **Magnon Marius**, né le 05 décembre 1875 à Touloud, fils de Joseph et de Marie Henriette Royer domiciliés à Touloud, soldat de 2ème classe au 117ème régiment territorial d'infanterie immatriculé sous le numéro 396 est déclaré mort pour la France le 15 janvier 1915 à Villers Marmery (Marne) des suites de blessures reçues en service.

✓ **Clerc Alphonse Théophile**, né le 03 décembre 1887 à Touloud, sergent au 55ème régiment d'artillerie 6ème compagnie immatriculé sous le numéro 04585, décède dans le bois de la Gruerie (Marne) le 21 juin 1915 par suite de blessures de guerre. Il était fils de Théophile Clerc, instituteur à Touloud, et de Clélie Fabre.

✓ **Odrat Henri**, mort pour la France le 30 septembre 1915 à Cuperly (Marne). Soldat au 6ème régiment d'infanterie coloniale de la 3ème compagnie immatriculé sous le numéro 121, il décède des suites de blessures reçues sur le champ de bataille.

✓ **Espeysse Paul**, né le 29 mai 1875 à Touloud, agriculteur, veuf d'Emma Boit, fils de feu Pierre et de Sophie Boit, soldat de 2ème classe au 117ème régiment d'infanterie, décède le 01 novembre 1915 à Monthairons (Meuse) des suites de blessures de guerre.

✓ **Coutelier Elie Frédéric**, né à Touloud en 1887, il est caporal au 149ème régiment d'infanterie dans la 10ème compagnie sous le numéro 8218. Il décède le 12 octobre 1915 à Aix-Noulette (Pas de Calais) par suite de coups de feu au combat. Il était fils d'Edouard Frédéric et de Fanny Espeysse cultivateur dans la plaine.

✓ **Rousson Siméon Ladreyt**, né le 05 octobre 1892 à Boffres, soldat de 2ème classe incorporé au 2ème régiment de génie décède le 21 février 1915 à Bethincourt (Meuse).

✓ **Bernard Pierre Ferdinand**, né le 27 septembre 1889, décède le 25 juillet 1915.

✓ **Filit Honoré** décédé en 1915.

✓ **Changeat Charles Hyppolite**, né le 08 mai 1894 à St Georges les Bains et résidant à Touloud, fils de Frédéric Changeat et d'Henriette Pelissier domiciliés à Touloud, soldat à la 22ème compagnie du 244ème régiment d'infanterie sous le numéro 2424, décède le 23 novembre 1915 à Krivolak (Serbie) par suite de blessures reçues au combat.

✓ **Grandouiller Salomon Elie**, né à St Sylvestre en 1890, fils d'Eugène et de Marie Julie Sartre, agriculteur à la Siauve, soldat de 2ème classe au 22ème régiment colonial. Il décède le 03 janvier 1915, tué par l'ennemi sur le champ de bataille à Minaucourt (Marne). Sa disparition intervient une semaine seulement après le décès à Touloud de sa fille Dina.

✓ **Urbain Joseph** né le 24 mai 1885 à Lyon, Chasseur de 2ème classe au 27ème bataillon de chasseurs alpins matricule 908, célibataire ouvrier agricole au quartier des Fonts à Touloud décède le 10 septembre 1915 à Sondernach (Haut Rhin).

Christian AUDEMARD

Sources : - registres des délibérations du conseil municipal, recensement de l'année 1911, registres de l'état civil.

EN QUELQUES MOTS...

La Communauté de communes Rhône Crussol organise, du 20 au 28 mars 2015, la 10^e édition de «Mimages», rendez-vous incontournable des arts du mime et du geste sur notre territoire. Magie, cirque, mime, humour, jonglerie, théâtre, musique promettent à toute la famille de bons moments de découverte et de plaisir !



...
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
PRÉSENTE LE

10^E FESTIVAL
DES ARTS DU MIME
ET DU GESTE

MIMAGES

20 > 28 MARS
2015

MIME • MAGIE • DANSE • CIRQUE
ACROBATIE • JONGLERIE
THÉÂTRE • HUMOUR

WWW.MIMAGES.FR
...

SOIRÉE D'OUVERTURE

Vendredi 20 mars à 20h30
Salle des fêtes / Toulaud

Au programme :

- Thierry Nadalini avec ses tours de passe-passe et son humour décapant
- Pierre Fatus, clown moderne qui entraîne le public dans une cascade de numéros burlesques et poétiques
- La Cie Les Petits Détournements et ses danses endiablées où les objets du quotidien deviennent des cavaliers surprenants...

Entrée : Adulte - 8 €
Réduit (- de 12 ans) - 5 €
• Spectacle tout public

SOIRÉE DÎNER SPECTACLE

Samedi 28 mars à 19h
Gymnase / Saint-Sylvestre

Venez souffler les 10 bougies de Mimages autour d'un dîner cabaret festif et gourmand. Pour cet anniversaire, 6 spectacles de renommée internationale se succéderont sur scène pour un final éblouissant !

Entrée : Adulte - 25 €
Réduit (- de 18 ans) - 15 €
• À partir de 8 ans

• LES AUTRES RENDEZ-VOUS...

STAGE ET INITIATION ARTS DU CIRQUE

21 et 22 mars - Guilhaud-Granges

STAGE ART DU MIME

21 et 22 mars - Saint-Romain-de-Lerps

CONFÉRENCE-SPECTACLE

26 mars - Guilhaud-Granges

• DU CÔTÉ DES ÉCOLES !

Les enfants scolarisés dans les écoles partenaires du festival découvriront l'univers de la magie, de la ventriloquie et du cirque à travers deux spectacles offerts par la Communauté de communes Rhône Crussol.



...Au piano avec M. Jean...

MILLEFEUILLE DE SAUMON FUME CREME LEGERE AU CITRON

INGREDIENTS :

- 4 belles tranches de saumon fumé
- 4 grosses pommes de terre
- 1 citron vert
- 40 cl de crème fraîche
- 1 bouquet de ciboulette



- Eplucher les pommes de terre, tailler à la mandoline 16 belles tranches de 2 mm d'épaisseur, les laver et les éponger. Cuire à la friture à 170° jusqu'à ce qu'elles soient blondes, retirer délicatement sur un papier absorbant.
- Fouetter la crème en chantilly, saler, poivrer, ajouter le jus de citron, ainsi que du zeste râpé et la ciboulette hachée. Monter le millefeuille.
- Une tranche de pomme de terre, une cuillère de crème, saumon, une autre tranche de pomme de terre, répéter trois fois, en terminant par la pomme de terre, décorer avec saumon et ciboulette.
- Servir avec une salade de saison.

CREPINETTE DE PINTADE SON JUS AU VINAIGRE DE FRAMBOISE, MOUSSELIN DE PANAIS AUX NOIX.

INGREDIENTS :

- 4 filets de pintade
- 150 gr de foie de volaille
- 150 gr de crêpine
- 500 gr de panais
- 20 cl de crème épaisse
- 12 noix
- 1 verre de Vinaigre de framboise
- 1/2 verre de vin rouge

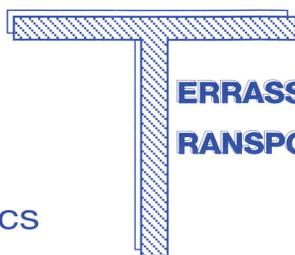


- Eplucher et cuire les panais à l'eau salée, quand ils sont bien tendres, égoutter et mixer avec la crème, ajouter les noix hachées et réserver.
- Ouvrir les filets de pintade, les aplatir légèrement, disposer les foies dessus, assaisonner sel et poivre.
- Les rouler et entourer de crêpine.
- Mettre à dorer dans une cocotte 5 minutes de tous les côtés et cuire 15 mn au four à 200°.
- Retirer les crépinettes sur une assiette.
- Déglacer la cocotte avec un petit verre de vinaigre de framboise et le vin rouge, faire réduire afin d'obtenir une sauce sirupeuse.
- Couper les crépinettes en rondelles, dresser sur assiette avec la mousseline de panais

RECETTES

Vin : Chardonnay "grand Ardèche"

Vin : "Saint Joseph"



ERRASSEMENT - DÉMOLITION - ADDUCTION D'EAU
TRANSPORTS - Matériaux de construction

Entreprise
de Travaux publics

MAZÉRAT

Route de Toulaud
07130 SAINT-PÉRAY

Tél : 04.75.40.34.07 / Fax : 04.75.40.26.79

B
O
N
N
E
S
F
E
I
T
E
S

COMMUNE DE TOULAUD

CHRISTOPHE CHANTRE,
MAIRE,
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENTERONT LEURS
VOEUX À LA POPULATION
LE VENDREDI 16 JANVIER 2015
À 18h30 À LA SALLE POLYVALENTE

Toul Horizon

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Toulaud

Adresse : 85, rue du Moulin de l'Aure - 07130 Toulaud

Responsable de la publication : Christophe Chantre

Réalisation : Mairie de Toulaud (07130)

Comité de rédaction :

Patrice Pommaret, Christian Audemard,
Stéphane Chantepy, Jean-Noël Chantre,
Nathalie Dubus-Viossat, Bérénice Degiorgi, Christo-
phe Delay, Audrey Montagne.

Maquette, mise en page : Patrice Pommaret

Impression : Imprimerie Despesse (Valence)

Tirage : 850 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal.

Photos aériennes : C. Fougeirol (Beauchastel)

Le Conseil Municipal remercie tous les annonceurs pour leur participation.